

MASTER DE SPÉCIALISATION EN ÉTUDES DE GENRE

Toussaint

Ludivine

Le masculinisme et la réaffirmation de l'identité.

La rhétorique masculinisme sous le prisme de la philosophie de l'identité de

J. Butler.

Promotrice : Florence Caeymaex, Université de Liège

Remerciements

Je tiens à remercier, tout d'abord, Florence Caeymaex pour sa disponibilité, sa bienveillance et pour m'avoir guidée et conseillée si justement tout au long de la rédaction de ce mémoire et Grégory Cormann pour l'intérêt porté, une nouvelle fois, à mon travail.

Je tiens également à remercier Manon Roussaux et Laura Aristizabal pour leurs doux encouragements et le temps qu'elles ont consacré à nos échanges. Benjamin Toillon pour sa présence, son écoute et ses attentions précieuses. Pauline Toussaint et Géraldine Sauvage pour leurs pensées positives. Mes parents, Anne Catherine Joveneau et Luc Toussaint pour leurs relectures et leurs soutiens indéfectibles.

Enfin, je remercie particulièrement Marie Kill, qui m'a portée, aidée, écoutée, conseillée, tout au long de la rédaction de ce mémoire et sans qui il n'aurait pas été possible.

Introduction

Au sein des études de genres, le sujet du masculinisme peut être, de prime abord, un peu surprenant comme sujet d'étude. En effet, si les questions et les théories sur les masculinités intéressent de plus en plus la recherche en science sociale, pour ce qui est des mouvements masculinistes, c'est plutôt en sciences politiques que l'intérêt se marque. Les travaux universitaires les plus connus à ce sujet sont, de fait, ceux du politologue Francis Dupuis-Déri. Si les mouvements masculinistes sont souvent étudiés et analysés comme une ramification des mouvements d'extrême droite dans les médias, Dupuis-Déri adopte un point de vue plus global du mouvement masculiniste. Il pense le masculinisme comme un discours, une rhétorique, qui ne se limite pas aux mouvements militants masculinistes d'extrême droite¹. Envisager le masculinisme du point de vue du discours uniquement, qui peut donc émaner de n'importe où, en fait un sujet d'étude tout à fait intéressant.

En plus d'envisager la rhétorique masculiniste comme un objet d'étude, nous ferons également l'hypothèse que cette dernière – en tant que discours sur le genre qui émane de la société patriarcale – constitue un objet d'étude de la philosophie féministe. Il paraît en effet intéressant d'étayer la question de l'identité au sein du discours masculiniste (qui se traduit par une réaffirmation d'une conception dominante du genre masculin) à partir des différentes notions que la philosophe féministe Judith Butler a conceptualisées, principalement dans *La vie psychique du pouvoir* et dans *Trouble dans le genre*, où l'identité est sans cesse rediscutée. À travers les écrits de Butler et les analyses des discours masculinistes du politologue québécois Dupuis-Déri, ce mémoire entend donc aborder les discours masculinistes du point de vue de la philosophie du genre. Pour ce faire, ce mémoire se découpera en quatre parties distinctes.

Dans la première partie nous développerons une approche plus approfondie de ce qui constitue le discours masculiniste du point de vue du politologue Francis Dupuis-Déri et de sa notion de la crise de la masculinité. Nous aborderons le caractère réactionnaire et identitaire de ce discours.

¹ Nous développerons cette idée de manière plus approfondie dans le premier chapitre.

Une seconde partie sera consacrée au rapport qu'entretient la rhétorique masculiniste avec la question des normes. En re-parcourant *La vie psychique du pouvoir*, nous envisagerons tout d'abord comment Butler articule cette question avec celle de l'identité, des rapports de pouvoir et de l'assujettissement via les catégories de sexe et de genre. Développer l'ambivalence qui entoure ces concepts nous permettra aussi de discuter ensuite la question de la norme relativement au sujet, masculiniste en particulier.

La troisième partie sera dédiée quant à elle à la discussion entre la rhétorique masculiniste et les concepts de performativité et de performance. À partir de la notion poststructuraliste de genre (telle que développée et théorisée par Butler), nous essayerons de comprendre cette réaffirmation de la masculinité hégémonique en terme de performance ; ce qui nous permettra d'analyser la rhétorique masculiniste comme une « surperformance » du genre masculin.

Enfin, la quatrième et dernière partie reviendra sur la question de l'identité au travers de la notion de rapport de pouvoir et surtout de la notion de violence qui découle des positions antiféministes de la rhétorique masculiniste. Forte d'une lecture critique d'Étienne Balibar, nous examinerons la rhétorique masculiniste et son discours réactionnaire au prisme de la notion de violence ultra subjective. Cela nous conduira pour finir à considérer cette rhétorique comme une sorte de « contre mouvement ».

Chapitre 1. Le masculinisme.

« L’homme idéal est une vraie femme. Il a rendu les armes. »

Éric Zemmour.

1. Discursif

Dans les médias, les discours de ce type sont incarnés par des personnalités publiques telles qu’Éric Zemmour en France ou Yvon Dallaire au Québec. Ces hommes, souvent qualifiés de réactionnaires, défendent, chacun dans leur domaine, les bienfaits d’une société conservatrice et d’une différenciation très marquée des rôles de *genres*. Derrière ces discours se cache une rhétorique que l’on peut qualifier de masculiniste, selon la définition qu’en donne l’anthropologue Mélanie Gourarier :

« Le masculinisme c’est deux choses : d’une part une position antiféministe. C’est penser que finalement l’égalité est acquise et que la lutte féministe est obsolète. C’est aussi penser la condition masculine. Récupérer l’idée de lutte à l’origine féministe pour réfléchir à ce que serait une condition masculine. [...] C’est plutôt une condition masculine pensée en souffrance »².

Dès lors que l’on s’intéresse à la matérialité de ces discours dits “masculinistes”, il apparaît que ce sont des discours souvent portés par des personnalités et des militants d’extrême droite. En ce sens, une première définition du masculinisme que l’on peut donner mouvement réactionnaire et identitaire pour la défense des droits des hommes. Le discours masculiniste peut être analysé comme un discours réactionnaire, c’est-à-dire en réaction à un discours extérieur, ici au féminisme. Quand nous analysons la rhétorique masculiniste, nous pouvons la situer dans une temporalité des discours. Cette temporalité, nous la découpons en trois temps. Nous avons, tout d’abord, dans notre société, le discours hégémonique de la domination masculine qui est la norme. Le sexe fait loi. Et cette loi du sexe est naturalisée. Dans un second temps, les revendications féministes questionnent et s’opposent à cette hégémonie du sexe. La rhétorique masculiniste vient en troisième temps, en réaction aux discours féministe pour défendre l’hégémonie première ; la loi du sexe.

² https://www.youtube.com/watch?v=28Cc_tYyZs

Pourtant, même si certaines caractéristiques principales sont communes à tous les mouvements masculinistes, leurs discours sont nombreux et polymorphes. Le politologue Francis Dupuis-Déri, dans son ouvrage *La crise de la masculinité*, effectue un historique des différents « mouvements d'hommes » qui ont été traversés et portés depuis le début du XX^e siècle par cette rhétorique qui consiste à décréter l'homme moderne "en crise". Sa conclusion est que la rhétorique masculiniste transcende les mouvements militants masculinistes et qu'elle peut se retrouver dans toutes sphères sociales.

Et bien que cette idée de « crise de la masculinité » soit ambivalente – c'est un lieu commun jamais clairement défini par ceux qui y recourent –, la cause de cette « crise » semble parfaitement déterminée : « la féminisation de la société et la prise du pouvoir des femmes au sein de celle-ci »³ est systématiquement pointée du doigt. Pour Dupuis-Déri, cette crise est mythe, perpétuée par de nombreux groupes d'hommes au fil des siècles. Il s'agit donc de faire « l'autopsie » de ce mythe et de mettre en avant la signification politique qui se cache derrière cette rhétorique de la crise de la masculinité :

« Le discours de la crise de la masculinité est fondamentalement misogyne, puisque ce qui est féminin est présenté comme un problème, une menace, un élément toxique qui plonge le masculin en crise, qui le détruit, qui le mue en son contraire, le féminin »⁴.

2. Réactionnaire

La rhétorique de la crise de la masculinité apparaît ainsi comme un terreau fertile pour le développement de discours masculinistes qui trouvent leurs racines dans des idées misogynes. Néanmoins, tout comme celle de la crise de la masculinité, la rhétorique masculiniste n'est pas toujours définie de manière claire : même si les masculinistes auto-revendiqués se disent militants pour la "cause masculine", les féministes refusent l'effet miroir de cette prise de position. Pour elles, les masculinistes ne sont pas inscrits dans un mouvement social pour les hommes mais dans un mouvement *réactionnaire* contre n'importe quelle revendication féministe. Dupuis-Déri résume :

« Face au mouvement féministe qui milite pour la liberté et l'égalité des femmes et des hommes, le masculinisme est un contre mouvement qui cherche à freiner, arrêter ou faire

³ Francis Dupuis-Déri, *La crise de la masculinité. Autopsie d'un mythe tenace*, Paris, Remue-Ménage, 2019, 320 p.

⁴ *Ibid*, p.16.

reculer les processus d'émancipation des femmes, au nom du "droit" et surtout des intérêts des hommes par rapport aux femmes »⁵.

En Belgique, le collectif féministe Garance asbl rejoint cette position dans un article intitulé "Agir contre le masculinisme" :

Comme en Belgique, les masculinistes appuient leur action sur deux principes idéologiques, celui d'un antiféminisme caricatural (il n'y aurait qu'un seul féminisme qui se réduirait à la haine des hommes et leur soumission) et celui de la construction des hommes comme victimes d'une « fémocratie », c'est à dire d'un règne des femmes et du féminisme⁶.

Toutefois, comme le souligne le collectif Garance dans la suite de leur article, si la misogynie et l'antiféminisme est un point central de la rhétorique masculiniste, elle s'accompagne toujours en outre d'une exhortation à la performance de la masculinité hégémonique⁷.

« Non seulement les masculinistes expriment une misogynie plus ou moins ouverte et se positionnent contre tout projet individuel de vie pour les hommes et les garçons qui diffèrent d'un stéréotype masculin, mais de plus, ils tissent de nombreux liens avec l'extrême droite, et les deux mouvements se soutiennent mutuellement. Même s'il s'agit d'un petit groupe de personnes, son impact sur la société ne doit pas être sous-estimé. Car il fait tout pour dominer ou, si ce n'est pas possible, perturber tout débat sur l'égalité et les genres. Le concept du genre est particulièrement visé par leurs attaques »⁸.

3. Identitaire

Par ailleurs, à la suite de Dupuis-Déri⁹, cet extrait met aussi en avant les liens étroits entre les mouvements masculinistes et les mouvements d'extrême droite, comme nous pouvons

⁵ *Ibid.*, p.19.

⁶ Hinrich Rosenbrock, « Die antifeministische Männerrechtsbewegung : Denkweisen, Netzwerke, und Online-Mobilisierung », Heinrich-Böll-Stiftung, Berlin 2012 [consultable en ligne : <http://www.garance.be/spip.php?article611>].

⁷ La masculinité hégémonique est un concept établi par la sociologue australienne Raewyn Connell. Elle a défini, dans son ouvrage *Masculinités, enjeux sociaux de l'hégémonie*, les différents types de masculinités. La masculinité hégémonique est la masculinité dite dominante et qui reprend toutes les caractéristiques de la virilité dominatrice, rendant celle-ci comme un modèle inatteignable. Nous la définirons plus précisément dans le troisième chapitre.

⁸ Hinrich Rosenbrock, « Die antifeministische Männerrechtsbewegung : Denkweisen, Netzwerke, und Online-Mobilisierung », Heinrich-Böll-Stiftung, Berlin 2012 [consultable en ligne : <http://www.garance.be/spip.php?article611>].

⁹ Francis Dupuis-Déri, *La crise de la masculinité. Autopsie d'un mythe tenace*, Paris, Remue-Ménage, 2019, p. 153-158.

l'observer dans les discours de certaines personnalités publiques (encore une fois, nous pouvons reprendre l'exemple d'Éric Zemmour qui tient des propos islamophobes et misogynes) ; ces deux idéologies sont toutes les deux réactionnaires et profondément identitaires.

L'impact de ces discours sur la société n'est pas négligeable ; que ce soit au niveau médiatique ou dans les strates plus profondes et sinueuses de l'imaginaire collectif, les mouvements masculinistes et leur rhétorique orientent sensiblement les manières de concevoir la masculinité. Dans ce cadre, il semble pertinent – voire fondamental – d'envisager la rhétorique misogyne des masculinistes comme un courant identitaire et réactionnaire à part entière et non comme une mouvance particulière de l'extrême droite – ce qui tendrait à en minimiser l'impact de ce type de discours sur la société. En effet, comme l'écrit Dupuis-Déri, bien que la rhétorique masculiniste s'entrecroise avec les discours fascistes, elle ne se limite pas à eux : si certains groupes d'hommes se revendiquent explicitement masculinistes, ce n'est pas le cas de *toutes* les personnes ayant un discours teinté par cette rhétorique ou celle de la crise de la masculinité.

« Parmi les promoteurs de ce discours de la crise de la masculinité se retrouvent des personnalités publiques jouissant d'une grande visibilité médiatique, des fonctionnaires, des acteurs politiques de l'extrême droite ou des forces progressistes, voire des philosophes marxistes et anarchistes, des hommes qui se prétendent proféministes, et même des femmes (post)féministes dont certaines sont honorées du titre de marraines ou présidentes de groupes d'hommes »¹⁰.

Ces discours ne semblent donc pas être le propre d'un petit groupe de personnes militantes auto-revendiquées comme telles (et regroupées sous le qualificatif de “fascistes”) mais bien le fruit d'une rhétorique masculiniste *transversale* à notre société. Tout se passant comme s'il était possible d'identifier, au-delà des seuls groupes d'hommes qui se réclament de l'idéologie dite “masculiniste”, une rhétorique masculiniste en elle-même qui se retrouverait dans les discours de groupes sociaux plus diversifiés.

Nous faisons l'hypothèse – et ce sera là le fil conducteur de ce mémoire – que cette rhétorique peut être analysée comme un discours à la fois *identitaire et réactionnaire*. Identitaire, car la rhétorique masculiniste est traversée par la question de l'identité dans la ré-

¹⁰*Ibid.*, p.13.

affirmation d'une seule identité possible pour *tous* les hommes¹¹. Réactionnaire, au sens premier de la réaction, car les discours masculinistes doivent être lu comme des propos antiféministes, comme un mouvement *contre* les avancées en faveur des droits des femmes.

¹¹ Cette phrase fait référence au concept de masculinité hégémonique que nous développerons dans le troisième chapitre de ce travail.

Chapitre 2. Assujettissement.

Ce travail a pour objectif de s'intéresser en profondeur aux discours masculinistes, à leur construction et à leurs effets dans la société actuelle. Dans ce chapitre nous commencerons par nous intéresser plus spécifiquement au rapport qu'entretiennent les discours masculinistes à la norme. Pour ce faire, nous allons mobiliser la théorie sur l'identité de la philosophe du genre Judith Butler. Nous nous concentrerons au sein de sa pensée sur le concept de pouvoir et la relation qu'il entretient avec celui de la norme. Ensuite, cette relation entre les notions de pouvoir et de norme nous permettra de mobiliser la théorie de l'assujettissement que développe Butler pour appréhender ce concept. Cependant, il n'est pas possible de comprendre la manière dont Butler traite les notions d'identité, de norme, d'assujettissement et de pouvoir sans d'abord examiner la manière particulière et novatrice dont elle théorise le sexe et le genre.

C'est pourquoi, pour pouvoir comprendre *in fine* le rapport à la norme qu'entretient le masculinisme, ce chapitre propose d'étudier la théorie du sexe et du genre telle que Butler la développe dans *Trouble dans le genre* pour, ensuite, en arriver à sa théorie de l'assujettissement à travers l'étude de *La Vie psychique du pouvoir*, et, ce faisant, de la dialectique du maître et de l'esclave qu'elle y développe ; ce qui permettra, en définitive, de faire ressortir sa vision de l'identité, et donc, le rapport à la norme.

1. Théorie de l'identité de Judith Butler

Judith Butler discute des concepts du sexe et du genre dans son ouvrage *Trouble dans le genre* paru en 1990 aux États-Unis. La philosophie de l'identité de Butler a marqué un tournant dans les études de genre avec cet ouvrage. Sa position vis-à-vis des concepts de *Sex* et *Gender* y est centrale. Pour comprendre la théorie de l'identité de Judith Butler, il faut avant tout s'intéresser à la place de ces deux concepts dans la philosophie de l'identité que Butler développe dans cet ouvrage, mais aussi au sein ses écrits qui suivront tel que *La vie psychique du pouvoir*, pour pouvoir appréhender par après le concept de norme.

a. Femme, sujet de la théorie féministe

La discussion de Judith Butler des catégories *Sexe* et *Genre* se situe dans le premier chapitre de *Trouble dans le genre*, intitulé *Sujets de sexe/genre/désir*. Son questionnement de Judith Butler ne se concentre pas directement sur les catégories de genre et de sexe mais sur celle de l'identité. La notion d'identité est questionnée au prisme d'un problème très concret qui

est de la place principale que prend la catégorie « *femme* » communément au sein de la théorie féministe occidentale. Derrière la remise en question de cette catégorie, se situe le sujet principal de Judith Butler : l'identité et plus précisément la notion de sujet. Selon elle, l'utilisation de la catégorie « *femme* » n'est pas pertinente comme sujet principal de la théorie féministe car cette catégorie est auto-limitante. Judith Butler l'exprime dans ce premier chapitre assez clairement :

« Mise à part les mythes fondateurs qui cimentent l'idée du sujet, il n'en reste pas moins que le féminisme bute sur le même problème politique à chaque fois que le terme femme est supposé dénoter une seule et même identité. Plutôt qu'un signifiant stable qui exige l'assentiment de celles qu'il prétend décrire, *femme*, même au pluriel, est devenu un terme qui fait problème, un terrain de dispute, une source d'angoisse »¹².

Le problème que décrit ici Butler est tangible, car il illustre certains débats déjà existants au sein du féminisme, notamment entre les féministes matérialistes et radicales qui défendent l'utilisation de la catégorie « *femme* » pour parler des personnes opprimées par la domination masculine et les féministes *queer* qui pensent que le terme « *femme* » n'est pas assez inclusif vis-à-vis des hommes transgenres et des personnes non-binaires subissant le sexisme aussi.

Selon Butler, la problématique qui se pose ici au sein de la théorie féministe est relative à un postulat philosophique : l'universalisme. L'universalisme est un héritage de la philosophie traditionnelle. Cette tendance à l'universalisme dans la théorie féministe a, à nouveau, des conséquences très concrètes dans le militantisme féministe. En effet, les idées d'un féminisme et d'un patriarcat universel ne prennent pas en compte d'autres dynamiques des classes, de races, de sexualités qui sont pourtant constitutives des identités :

« Le postulat politique selon lequel il faut au féminisme une base universelle à trouver dans une identité présumée transculturelle va souvent de pair avec l'idée que l'oppression des femmes aurait une forme spécifique, identifiable au niveau de la structure universelle ou hégémonique du patriarcat, ou encore de la domination masculine »¹³.

Butler poursuit le questionnement de la pertinence de la catégorie « *femme* » comme sujet principale du féminisme à travers la remise en question de l'universalisme du féminisme.

¹² Judith Butler, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité* [« Gender Trouble »], trad. fr. Cynthia Kraus, Paris, La Découverte, 2005, p. 62.

¹³ *Ibid.*, p.63.

Elle veut poser au sein de la théorie féministe la question de l'identité, celle du sujet et plus précisément, la formation du sujet :

« Dans la pratique politique féministe, il paraît nécessaire de repenser en des termes radicalement nouveaux les constructions ontologiques de l'identité afin de formuler une politique de représentations qui puisse faire revivre le féminisme sur d'autres bases. [...] La construction de la catégorie « *femme* » comme un sujet cohérent et stable n'est-elle pas, à son insu, une régulation et une réification des rapports de genre ? Or, une telle réification n'est-elle pas précisément contraire aux desseins féministes ? Dans quelle mesure la catégorie « femmes » ne parvient-elle pas à la stabilité et à la cohérence que dans la cadre hétérosexuelle »¹⁴.

Butler établit, ici, les prémisses de sa théorie du genre. Tout d'abord, il est clair qu'elle rejette définitivement la catégorie « *femme* » comme postulat de base du féminisme. Selon Butler, derrière la catégorie de « *femme* » et les éternels débats qu'elle suscite se cache celle de la formation du sujet et le champ du pouvoir qui s'y situe. C'est ici que Judith Butler va introduire la discussion de la dichotomie *sexe* et *genre*. Cette dichotomie à propos des catégories de *sexe* et *genre*, tout comme la catégorie « *Femme* » est aussi clivante au sein de la théorie féministe. Cependant, ces catégories de *sexe* et de *genre* n'en sont pas le sujet-même mais fait partie intégrante de la formation du sujet, de son identité.

b. Dichotomie sexe/genre dans l'assujettissement

La notion de « *femme* », qui est comme nous l'avons vu dans l'extrait précédent, une possible régulation et réification des rapports des genres dans le cadre de l'hétérosexualité, et donc trop restreinte dans sa définition. Butler va, dans un premier temps, développer le caractère anti-essentialiste de la distinction des catégories sexe/genre :

« Cette distinction qui visait d'abord à réfuter l'idée de la « biologie comme destin » permet de soutenir que le genre est culturellement construit indépendamment de l'irréductibilité biologique qui semble attachée au sexe : c'est pourquoi le genre n'est ni la conséquence directe du sexe ni aussi fixe que ce dernier le paraît »¹⁵.

Dans un premier temps, face à l'affirmation vis-à-vis de la notion du genre comme une catégorie sociale "culturellement construit", nous pourrions être tenté-e-s d'envisager le clivage

¹⁴ *Ibid.*, p. 65-66.

¹⁵ *Ibid.*, p.67.

sexe/genre d'une manière classique en mobilisant les catégories d'analyses de l'anthropologue Claude Lévi Strauss : nature/culture. Nous pourrions assimiler la catégorie de sexe comme celle de la nature et la catégorie de genre comme celle de la culture. La culture étant venue après la nature. Cependant, Judith Butler émet une réserve en ce qui concerne cette grille d'analyse par une seconde dichotomie :

« Si le genre renvoie aux significations culturelles que prend le sexe du corps, on ne peut alors plus dire qu'un genre découle d'un sexe d'une manière et d'une seule. En poussant, la distinction sexe/genre jusqu'au bout, on s'aperçoit qu'elle implique une discontinuité radicale entre le sexe du corps et le genre culturellement construit »¹⁶.

Butler poursuit ses recherches à travers les deux catégories et remet en question le caractère biologique irréductible du sexe :

« Au fond, qu'est-ce que le « sexe » ? Est-il naturel, anatomique, chromosomique ou hormonal, et comment faire pour analyser d'un point de vue féministe les discours scientifiques qui entendent nous le prouver "faits" à l'appui ? [...] Les faits prétendument naturels du sexe sont-ils produits à travers différents discours scientifiques qui servent d'autres intérêts, politiques et sociaux ? Si l'on mettait en cause le caractère immuable du sexe, on verrait peut-être que ce qu'on l'on appelle "sexe" est une construction culturelle au même titre que le genre ; en réalité, peut-être le sexe est-il toujours déjà du genre et, par conséquent, il n'y aurait plus vraiment de distinction entre les deux »¹⁷.

Elle poursuit en expliquant les conséquences qui découlent de la considération de la catégorie de sexe comme une construction sociale :

« Si le sexe devenait une catégorie dépendante du genre, la définition même du genre comme interprétation culturelle du sexe perdrait tout son sens. On ne pourrait plus concevoir le genre comme un processus culturel qui ne fait que donner un sens à un sexe donné (c'est la conception juridique) ; désormais, il faut aussi que le genre désigne précisément l'appareil de production et d'institution des sexes eux-mêmes ? En conséquence, le genre n'est pas à la culture ce que le sexe est à la nature ; le genre c'est aussi l'ensemble des moyens discursifs/culturels par quoi la « nature sexuée » ou un « sexe naturel » est produit et établi dans un domaine prédiscursif, qui précède la culture, telle une surface politiquement neutre sur laquelle intervient la culture après coup. [...] Dire que le sexe est produit en tant que donnée prédiscursive, c'est à

¹⁶ *Ibid.*, p. 67.

¹⁷ *Ibid.*, p. 68-69.

dire que cette production est un effet de cet appareil de construction culturelle qu'est le genre. *Dès lors, comment reformuler la question du genre pour intégrer les rapports de pouvoir qui créent cet effet de prédiscursivité précisément en effaçant les traces de cette production discursive du sexe ?* »¹⁸

Cet extrait se termine par une question que nous trouvons fondamentale, car c'est elle qui nous permet d'introduire la notion *d'assujettissement*. Judith Butler répond à cette interrogation à travers ce concept qu'elle développe dans son ouvrage *La vie psychique du pouvoir*. La notion d'assujettissement comprend les deux catégories sexe et genre dans la formation même du sujet. En préface du livre de Judith Butler, Catherine Malabou¹⁹ en donne une définition de l'assujettissement :

« D'un côté, l'assujettissement est l'inféodation à la loi ou à la norme, soumission au pouvoir. D'un autre, l'assujettissement désigne la formation du sujet qui a lieu à travers cette inféodation même. Le pouvoir est ainsi à la fois oppresseur et le créateur du sujet. *Le pouvoir est à la fois extérieur au sujet et son lieu même.* »²⁰

c. La dialectique du maître et de l'esclave.

Au cœur cette notion d'assujettissement réside un paradoxe : d'un côté, le pouvoir subordonne le sujet ; de l'autre, cette subordination est nécessaire au sujet pour exister. Jouer autour de ce paradoxe permet de poser la question de la formation du sujet à travers des rapports de pouvoir.

Nous allons explorer le concept d'assujettissement, au sens butlérien du terme, à travers les concepts de sexe et de genre au sein de la formation du sujet et à travers les rapports aux normes. Cela fera émerger différentes notions relatives aux normes, telle que la résistance et l'attachement à l'assujettissement. Butler discute cette notion empruntée à Foucault à travers les théories de nombreux auteurs tels que Hegel, Freud, Nietzsche ou encore Lacan et Althusser.

¹⁸ *Ibid.*, p. 69. Je souligne.

¹⁹ Catherine Malabou est une philosophe féministe française. Elle n'est pas seulement une commentatrice de Judith Butler mais a travaillé avec elle sur la question du corps au sein de la domination dans ouvrage intitulé *Sois mon corps*. Une lecture contemporaine de la domination et de la servitude chez Hegel. Ouvrage dans lequel elles reprennent la lecture de la corporéité dans la dialectique du maître et de l'esclave dont les prémisses sont développées dans la préface de *la Vie psychique du pouvoir*.

²⁰ Judith Butler, *La Vie psychique du pouvoir*, l'assujettissement en théories [« The Psychic Life of Power. Theories in subjection »], trad. fr. Brice Matthieussent, Paris, Éditions Léo Scheer, *Non & Non*, 2002. 320p. p.12.

Ici, nous allons nous concentrer sur la dialectique du maître et de l'esclave développée par Hegel et sur la lecture hégélienne du concept d'assujettissement que reprend Foucault dans son ouvrage *Surveiller et Punir* : l'analyse de l'assujettissement *via* cette dialectique représente pour nous un point d'ancrage entre les concepts de sexe et de genre et ceux de rapport de pouvoir et de norme. Nous fondons notre analyse à partir des hypothèses de Catherine Malabou dans la préface de *La vie psychique du pouvoir*.

En effet, selon cette dernière, la lecture que fait Butler du concept d'assujettissement à travers la dialectique hégélienne pose plusieurs questions qui s'adressent directement à la notion de pouvoir en tant que telle. L'appropriation de Butler du concept foucauldien d'assujettissement n'est donc pas anodine. Sa vision du pouvoir s'illustre bien dans le paradoxe intrinsèque à la notion d'assujettissement : pour elle, le pouvoir ne s'exerce pas sur le sujet uniquement de manière extérieure. Pour comprendre la singularité de cette approche, nous allons étudier le caractère extérieur et intérieur du pouvoir dans cette analyse²¹.

Une autre question que pose Butler à l'assujettissement est celle de la vie psychique du pouvoir - sujet principal de son ouvrage. Elle pose la question des limites des effets du pouvoir dans la notion d'assujettissement qui n'était pensée, selon elle, que du point de vue corporel par Foucault. En se réappropriant le concept foucauldien d'assujettissement, Butler souhaite établir un lien entre la psyché et les rapports de pouvoir. Ce faisant, elle entend considérer la psyché comme un lieu d'assujettissement à part entière ; s'engouffrant de la sorte dans un terrain impensé par Foucault. Comme nous allons le voir, le corps et la psyché sont des notions centrales dans cette analyse²².

De fait, Butler met en évidence cette citation de Foucault :

« L'homme dont on nous parle et qu'on invite à libérer est déjà en lui-même l'effet d'un assujettissement bien plus profond que lui. Une âme l'habite et le porte à l'existence, qui est elle-même une pièce dans la maîtrise que le pouvoir exerce sur le corps. L'âme, effet et instrument d'une anatomie politique ; l'âme prison du corps »²³.

²¹ Nous reviendrions aux notions d'intériorité et d'extériorité du pouvoir plus profondément dans le troisième chapitre de ce mémoire.

²² Cependant, ces notions sont aussi relatives à celle d'intériorité et d'extériorité. Nous les approfondirons également dans le deuxième chapitre.

²³ *Ibid.*, p. 66.

Ce passage n'est pas sans faire écho à la dialectique du maître et de l'esclave développée par Hegel dans son ouvrage *La phénoménologie de l'esprit*. La nouvelle lecture qu'en font Butler et Malabou est centré sur la corporéité. Cette dialectique appliquée au concept d'assujettissement illustre pour Butler deux faces d'une même conscience ; de sorte que la notion de corps est traversée par une ambivalence partagée par le maître et l'esclave. Malabou écrit :

« L'esclave, dit-elle [Butler] est le corps du maître en tant que lui permet d'exister : premièrement, il assure des conditions matérielles de sa survie, deuxièmement il en est le représentant symbolique ; il atteste, par sa seule présence, l'effectivité de la domination. L'esclave est donc bien en ce sens un corps sujet, un corps assujetti. Le corps de l'esclave, en tant que corps du maître, est produit par le maître. Mais le maître, qui ne travaille pas et vit ainsi dans la dénégation de tout rapport au corps, nie cette production ou, comme le dit Butler, cette projection. *Soit mon corps à ma place mais ne me dis pas que ce corps que tu es est mon corps* »²⁴.

Selon Catherine Malabou, la notion de corps se retrouve dans un premier temps chez l'esclave qui est désigné comme le corps du maître. En effet, il est la condition d'existence du maître et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, l'esclave en travaillant à la place du maître, assure la survie de celui-ci d'un point de vue matériel. Ensuite, l'esclave est le témoin de la domination du maître ; son corps est donc assujetti. Cependant, de par ce rapport de pouvoir qui lie le maître et l'esclave, la notion de corporéité va s'étendre au maître également. Cela crée une ambivalence entre le maître et l'esclave au sein de cette notion du corps. Comme l'esclave travaille à la place du maître pour celui-ci, le maître nie sa propre corporéité et la production de celle de l'esclave. Pour Butler, cette production corporelle est une *projection*. Cette citation illustre très bien ce phénomène : « Sois mon corps à ma place mais ne me dis pas que ce corps que tu es est mon corps »²⁵. Malabou poursuit l'analyse :

« Cette dénégation du maître en appelle tout de suite une seconde. En déniait le fait que l'esclave soit son corps, le maître établit son propre corps comme étant autre que lui. Ceci, l'esclave, n'est pas mon corps. Ce qui veut dire : mon corps, c'est l'autre. Cette puissance de dénégation va finalement rendre possible la libération de l'esclave. L'esclave ne devient

²⁴ *Ibid.*, p.14. Je souligne.

²⁵ *Id.*

autonome que parce que dès le départ, le maître a nié son propre corps et a constitué celui-ci, très paradoxalement en instance autonome »²⁶.

Suite à la première dénégation de son corps par le maître, une seconde dénégation survient. Le maître se détache de sa corporéité. Son corps est autre que lui. Cette dénégation a pour conséquence que l'esclave n'est pas le corps du maître. L'esclave a donc une possibilité de libération. Le maître fait de l'esclave une instance autonome. Selon Butler, une telle manière de se vivre renvient à désavouer son propre corps : d'abord, en le considérant comme autre et ensuite, en établissant l'autre comme effet de l'autonomie.

Si nous poursuivons l'analyse, nous pourrions dire que, pour Butler, l'identité naît du conflit entre « *sex* » et « *gender* ». Ce conflit sexe/genre est pensé au sein même de l'assujettissement. Car les catégories de genre et de sexe peuvent se comprendre dans les rôles du maître et de l'esclave.

« Se joue dans ce rapport, le rapport même du sexe au genre. Au départ, le genre n'est qu'un esclave du sexe, le sexe lui dit : incarne-moi mais dissimule cette incarnation, banalise là, soit un homme ou une femme comme les autres »²⁷.

D'après cet extrait, le genre serait considéré comme l'esclave et le sexe comme le maître. Elle l'appelle l'incarnation dissimulée du sexe. Dans cette analyse, la question de l'identité est centrale puisqu'elle vient à l'être via l'assujettissement. Ici, nous discutons plus précisément de la question de l'identité sexuelle. Dans cette dialectique de l'assujettissement nous comprenons la double signification sexe/genre qui fonde l'identité sexuelle et leur lien dans la formation du sujet. Nous pouvons comprendre l'effet de l'autonomie que produit le sexe sur le genre par la dénégation du corps. Tout se passant comme s'il y avait une autonomie du genre, par rapport à la catégorie de sexe. En témoigne cette longue citation :

« L'autonomie du genre par rapport au sexe apparaît en fait comme une hétéronomie dans la mesure où elle est commandée dès le départ par le maître. Parce que le sexe n'a pas de corps, il peut dominer. Et dominer au point de ruiner le travail de l'esclave dont Hegel dit pourtant qu'il est condition de son salut. Hegel dit : l'esclave est celui qui imprime sa signature sur les choses qu'il fabrique, c'est ainsi qu'il se forme. En réalité, dit Butler, ce n'est pas tout à fait vrai car chaque fois que le maître consomme la chose, il efface la signature de l'esclave pour lui imposer la sienne propre. L'esclave, de nouveau est condamné à écrire sur l'écrit. [...]

²⁶ *Ibid.*, p.14-15.

²⁷ *Ibid.*, p.14.

Si le maître est le sexe, et l'esclave le genre alors il est clair – à condition de ne pas penser de manière rigide la distribution des rôles – que le genre n'est pas un terrain vague, laissée en friche par la forme. Il est un produit du maître, c'est-à-dire de la loi, qui s'occulte comme telle, mais qui est la loi. [...] En ce sens, une identité sexuelle ne se crée jamais en se libérant de l'assujettissement ou de la domination du sexe, du maître, comme si elle pouvait échapper à son contrôle, à son pouvoir d'impression. Elle se crée – car il y a une irréductible part de création et de subversion possible de l'identité sexuelle, de la sexualité ou du genre – en acceptant d'effacer ou de disséminer sa propre signature sur la vigueur réitérée de celle du maître. Mais ce faisant, l'esclave travaille à perdre son essence à devenir, par modelage, disséminant, une identité sans essence. Or, une identité sans essence c'est la liberté. Un genre, c'est ça, *une identité sans essence, un sexe dont on n'a plus l'idée, donc on n'a pas idée*. Dès lors, le genre est une forme qui se soustrait à l'emprise de la forme maîtresse par effacement de soi, par diminution d'essence, ce qui prive du même coup le maître de son corps »²⁸.

Chez Butler, le genre (considéré comme « l'esclave » selon l'analogie de la dialectique du maître et de l'esclave) est produit par le « maître » qui est le sexe, la figure de la loi dans l'assujettissement. Cependant, le sexe ne se définit jamais comme la loi. Butler considère que l'identité sexuelle se construit *dans* l'assujettissement même et non en nous libérant de celui-ci ou de la domination de la loi du sexe. Toutefois, il y a quand même selon Butler, au sein de cette identité sexuelle, une forme de liberté de subversion possible. Pour Hegel, l'esclave va imprimer sa signature sur les objets qu'il fabrique et c'est grâce à cela qu'il existe. Butler n'est pas d'accord avec cette idée : pour elle, le maître efface systématiquement la signature de l'esclave de l'objet pour y imposer la sienne. Cette potentielle liberté dans l'identité sexuelle est alors créée dans l'acceptation du *genre-esclave* d'effacer sa propre signature de l'objet sous la signature du maître. Cet effacement de l'esclave par le maître a une conséquence directe sur l'identité sexuelle qui s'est formée dans cet assujettissement : cette identité est *sans* essence. Dès lors, nous pouvons comprendre le *genre-esclave* comme se soustrayant au maître, à la domination du sexe par l'effacement de soi et de son essence. L'effacement de l'esclave prive ainsi le maître de son propre corps. Cette notion d'identité sans essence, produite par l'effacement à répétition du genre, est bel et bien le signe d'une possible subversion dans l'identité sexuelle. Ce concept de subversion est important ici tant il pose la question du rapport de l'individu à la norme dans l'assujettissement.

²⁸ *Ibid.*, p.15.

Au terme de cette analyse des catégories de *sexe* et *genre* à travers l'assujettissement d'un point de vue hégélien, nous pourrions alors dire que, au sein de l'identité sexuelle telle que se la représenter Butler, le sexe est loi, norme tandis que le genre sans essence est, quant à lui, le lieu où la subversion est possible²⁹.

Butler explique en effet que même si la formation de l'individu se fait relativement à la loi, il y a toujours une possibilité d'y résister. Dans *La vie psychique du pouvoir*, tout en se réappropriant la notion foucauldienne d'assujettissement, Butler appréhende cette possibilité d'un point de vue critique. Dans la théorie de Foucault, l'assujettissement est, comme nous l'avons vu, pensé d'un point de vue corporel. Or, la question des rapports et des effets du pouvoir dans la psyché est selon Butler une question à laquelle Foucault n'a pas donné de réponse. C'est pourquoi, dans *La vie physique du pouvoir*, Butler tente de théoriser le rapport de l'individu à cet assujettissement en le questionnant en profondeur. Par ce geste critique, elle fait émerger non seulement la notion de résistance à la norme, mais aussi celle d'attachement passionné à la norme.

2. Rapport aux normes dans le discours masculinistes

Pour revenir à présent à l'objet qui est le nôtre dans les pages de ce mémoire, nous faisons l'hypothèse qu'il est intéressant de discuter du rapport à la norme, à la loi dans l'identité sexuelle au sein du discours masculiniste à travers ces concepts de résistance et d'attachement à la norme. Car, dans le discours masculiniste, nous retrouvons l'ambivalence entre ces deux concepts : de fait, comme nous l'avons vu précédemment, la crise de la masculinité est due au manque de repères dans notre société occidentale actuelle pour construire l'identité de genre masculine ; de sorte que pour les hommes qui adhèrent à ce discours, il n'est plus possible de savoir comment, selon leurs mots, être « des vrais hommes » (car, disent-ils, ils ne sont plus autorisés à l'être). Mais, avant d'effectuer cette analyse, il nous semble important d'introduire plus longuement la notion de rhétorique masculiniste.

Dans le discours masculiniste, nous trouvons un discours nostalgique vis-à-vis d'une différenciation marquée des rôles de genre auxquels les hommes et les femmes sont toujours assigné.e.s dans la société occidentale. Ce discours masculiniste très courant est rapporté à plusieurs reprises par Francis Dupuis-Déri dans son ouvrage *La crise de la masculinité*,

²⁹ Nous approfondirons cette idée du genre comme lieu de la subversion dans le troisième chapitre également.

autopsie d'un mythe tenace. Un extrait issu du chapitre 6 : "La crise aujourd'hui : quels symptômes et quels discours ? " à propos des rapports de séduction entre hommes et femmes et de la supposée difficulté des hommes de séduire les femmes de nos jours, illustre bien cette idée de manque de repères. Cet extrait est un témoignage qui provient de l'étude effectuée par l'anthropologue Mélanie Gourarier sur les sites internet d'apprentis séducteurs :

« On est une génération d'hommes élevés par les femmes... C'est le problème. C'est qu'on n'a plus de repères masculins du tout. Le père a été démis de son rôle traditionnel. On n'est élevé que par des femmes. Quand je dis ça, je ne parle pas que des mères mais globalement de la société où les valeurs féminines se sont complètement imposées partout. Ce sont les femmes qui ont tous les pouvoirs maintenant, parce qu'elles sont valorisées... Les hommes sont complètement castrés. [...] Le problème, c'est que c'est la masculinité qui est opprimée aujourd'hui »³⁰.

Dans cet extrait, nous pouvons appréhender le paradoxe inhérent aux discours masculinistes et de la crise de la masculinité, relativement au rapport des individus aux normes. Dans cet extrait, nous voyons la nécessité de la différenciation explicite des rôles que réclame le discours masculiniste. Un discours antiféministe accompagne celui du masculinisme. Le discours de la crise de la masculinité décrète que l'homme contemporain ne sait plus comment se construire car il est en manque de repères masculins pour s'affirmer en tant qu'homme. L'antiféminisme suggère non seulement le manque de normes masculines mais surtout le remplacement des normes masculines par celles dites féminines, ce qui rend, selon eux, impossible la construction de leur identité sexuelle masculine. C'est à dire, si nous reprenons les concepts de notre analyse, le sexe ne fait plus loi. Selon les masculinistes, les féministes l'ont détruite. Ce qui a pour conséquence une difficulté à se construire comme individu. Nous observons donc un fort attachement à la loi, aux normes au sein des discours masculinistes.

Les masculinistes ont un rapport aux normes, particulier et paradoxal dans leur construction comme individu. Tout dépend si on se place d'un point de vue interne ou externe aux discours masculinistes. La notion de résistance peut aussi être mobilisée pour analyser le rapport aux normes que défend le discours masculiniste. Il y a une forme de résistance à la « norme » qu'incarne le féminisme dans le discours masculiniste et antiféministe. D'autre part, il y a un attachement fort (passionné) à la loi, comme nous l'avons défini dans l'analyse de

³⁰ Francis Dupuis-Déri, *La crise de la masculinité. Autopsie d'un mythe tenace*, Paris, Remue-Ménage, 2019, p. 223.

l'assujettissement d'un point de vue hégélien, c'est-à-dire la loi du sexe : les rôles de genre et les valeurs masculines traditionnelles ont une importance capitale dans la construction de l'identité sexuelle dans le discours masculinistes.

Dans les chapitres suivants nous étudierons comment le discours masculiniste défend cet attachement passionnel à la norme et nous y développerons les différentes stratégies mises en place, tout d'abord via la notion de performance et ensuite via celle de la violence.

Chapitre 3. Performance.

Dans le troisième chapitre de ce travail, nous poursuivons notre analyse du masculinisme à travers la théorie du genre de Judith Butler. Lors du deuxième chapitre, nous avons conclu qu'un rapport particulier à la norme était présent au sein du discours masculiniste. Dans la suite de ce travail, nous allons étudier les stratégies et mécanismes qui sont mis en place pour défendre ce rapport particulier à la norme qui se retrouve dans le discours masculiniste. Ces différents mécanismes se retrouvent d'une part dans un rapport particulier au corps et à la manière de se rapporter à son genre et, d'autre part, cela se traduit par un discours ou des actes ultraviolents envers ce qui pourrait mettre en danger le *statu quo* de la norme qui est défendu ici. Dans le présent chapitre, nous allons nous concentrer sur la question du rapport au genre et au corps particulier qui caractérise le masculinisme. Pour ce faire, nous allons passer par les concepts de la performance de Judith Butler et la masculinité hégémonique de Raewyn Connell.

1. Attachement passionnel à la norme

Nous avons conclu lors du deuxième chapitre que le masculinisme avait un rapport ambivalent à la loi et à la norme, où se mêlaient à la fois les notions de résistance et d'attachement passionnel à celles-ci, relativement si on se place du point de vue interne ou externe au discours. Si on se place d'un point de vue externe au discours masculiniste, nous pouvons dire qu'il entretient un attachement passionnel à la norme. C'est de cet attachement passionnel à la norme que nous allons discuter au sein de ce chapitre. Pour ce faire, nous allons étudier le concept de performance de genre. Ce concept s'insère comme une suite logique à l'analyse que nous avons effectuée au deuxième chapitre sur le rapport aux normes et à la loi qu'entretient le discours masculiniste.

Le but du discours masculiniste, comme nous l'avons analysé dans le premier chapitre, est de conserver la loi du sexe comme la norme. Différentes stratégies se sont développées dans la rhétorique masculiniste pour conserver le *statu quo*. Un des mécanismes que nous allons analyser dans ce chapitre est le rapport à cette même loi du sexe. Dans le premier chapitre, nous avons analysé le rapport entre genre et sexe. Nous avons conclu par la dialectique que le genre était systématiquement effacé par le sexe qui fait la loi. Dans la rhétorique masculiniste, la négation du genre persiste, et la conservation du sexe comme loi est au centre de leurs

revendications. Nous observons encore une fois l'illustration du concept d'attachement à la norme.

2. La performativité du genre

Un des mécanismes utilisés dans la rhétorique masculiniste en vue de la conservation de la norme est le surinvestissement des rôles de genres et particulièrement, des rôles de genre masculin. Pour analyser ce phénomène de surinvestissement des rôles de genre, nous pouvons investir le concept de performance développé par Butler dans *Trouble dans le genre*. Ce concept de performance est un concept qui est lié à ceux de performativité et de performatif développé par le philosophe John Austin dans son ouvrage *Quand dire, c'est faire*.

Le concept de performativité provient de la philosophie du langage. Austin développe ce concept à travers la notion d'énoncés dits performatifs. Selon Austin, un énoncé performatif est un énoncé qui réalise l'action qu'il désigne. Austin prend comme exemple la phrase que dit un.e Maire lors d'un mariage pour l'officialiser : « je vous déclare mari et femme. ». C'est à travers cet énoncé que l'action est faite.

Judith Butler reprend cette notion de performativité dans son ouvrage *Trouble dans le genre*. Elle y discute cette notion avec celle de genre. Bien que Judith Butler soit héritière de la philosophie poststructuraliste et de la philosophie du langage, elle ne pense pas la notion de performativité uniquement du point de vue discursif, mais aussi du point de vue du corps. Nous retrouvons sa pensée dans le chapitre 3 de *Trouble dans le genre* et plus précisément dans le sous-chapitre « Inscriptions corporelles, subversions performatives ».

Pour comprendre le lien entre la notion du genre et celle de la performativité, nous devons revenir à la distinction entre sexe et genre. En effet, au sein du chapitre précédent, nous avons établi à travers le concept d'assujettissement que les notions de sexe et de genre sont deux faces d'une même pièce. Dans la dialectique du maître et de l'esclave, appliquée au sexe et au genre, nous avons d'une part la notion de sexe-maitre, érigée comme la loi, naturalisée, et d'une autre part, le genre-esclave constamment effacé par cette même loi du sexe. Nous avons aussi conclu que l'effacement perpétuel du genre par le sexe donnait au genre une flexibilité, un pouvoir d'agir. Cette flexibilité et ce pouvoir d'agir, s'expérimentent dans la manière dont Butler envisage la notion de genre. Dans son ouvrage *Trouble dans le genre*, elle

y développe la notion du genre performatif et ce que ce point de vue implique dans sa théorie de l'identité.

a. *Intériorité et extériorité*

Nous évoquons depuis le début de ce travail les notions de discours et de rhétorique. Cependant, comme le nom du troisième chapitre de *Trouble dans le genre* l'indique « Actes corporels subversifs » nous devons nous poser la question des corps, du corps et du rapport que celui-ci entretient avec les concepts de sexe et de genre comme les définit si particulièrement Judith Butler. Cette relation est nécessaire pour envisager le concept de performance et de genre performatif. Dans le début du sous chapitre de « l'intériorité au genre performatif », Butler pose d'une certaine manière ces questions : comment le corps se rapporte-t-il à la loi du sexe ? Ou comment la loi se rapporte-t-elle aux corps ? Un début de réponse est trouvé à travers la philosophie de Michel Foucault et encore une fois, de manière sous-jacente, à travers le concept d'assujettissement. Relativement à celui-ci, les notions d'intériorité et d'extériorité sont également discutées. Elle écrit :

« Dans *Surveiller et punir*, Foucault met en cause le discours de l'intériorisation qui participe du régime disciplinaire de l'assujettissement et de la subjectivisation des criminels. Dans *Histoire de la sexualité*, Foucault rejette l'idée d'un vrai sexe qui émanerait de l'intérieur, qu'il tient alors pour une croyance psychanalytique. [...] Dans le cas des prisonniers, écrit Foucault, la stratégie n'a pas été de réprimer leurs désirs, mais d'inscrire la loi prohibitive³¹ dans leur corps, comme si elle constituait leur essence même, leur donnait leur style et leur nécessité. Cette loi n'est pas littéralement intériorisée, mais incorporée ; cela implique qu'elle soit signifiée sur la surface des corps, ceux-là mêmes qu'elle produit. Elle devient l'essence de ce qui constitue leur soi, le sens de leur âme, leur conscience, la loi de leur désir. En fait, la loi est à la fois tout à fait apparente et tout à fait cachée, car elle ne semble jamais extérieure aux corps qu'elle assujettit et subjective. Foucault écrit :

Il ne faudrait pas dire que l'âme est une illusion, ou un effet idéologique. Mais bien qu'elle existe, qu'elle a une réalité, qu'elle est produite en permanence, autour, à la surface, à l'intérieur du corps par le fonctionnement d'un pouvoir qui s'exerce sur ceux qu'on punit »³².

³¹ La notion de loi prohibitive est une notion que Butler développe dans le deuxième chapitre de *Trouble dans le genre*. Cette loi peut être comprise comme une loi qui rend l'hétérosexualité obligatoire et fait de l'homosexualité l'un des principaux interdits de notre société (au sens de Monique Wittig dans *La Pensée Straight*). Cette loi, dans les termes de Butler, peut être comprise comme la loi du sexe que nous avons établie au deuxième chapitre de ce travail. À travers la notion d'assujettissement, nous voyons comment cette loi est prohibitive mais aussi productive de l'identité.

³² Judith Butler, *Trouble dans le genre*, op. cit., p. 257.

Dans cet extrait, la question des rapports de pouvoir relativement aux individus est posée à travers les différents travaux de Michel Foucault et plus précisément à partir du travail qu'il a effectué sur la question des prisonniers et de leur détention dans son ouvrage *Surveiller et Punir*. Comment Michel Foucault et ici aussi, Judith Butler envisagent-ils le rapport qu'entretiennent les individus vis-à-vis du pouvoir, dans leur corporéité ? Comme je le disais précédemment, même si le concept d'assujettissement n'est pas mis en avant ici, la réponse se trouve dans cette notion. Dans le cas de Foucault, le prisonnier ; dans celui de Butler : l'identité de genre — la loi prohibitive³³, produit l'individu, dans ce rapport de pouvoir qu'est l'assujettissement comme nous l'avons vu dans le premier chapitre.

Une des conséquences de l'analyse la construction du sujet à travers la notion d'assujettissement est une vision spatiale floue des rapports de pouvoir. C'est-à-dire que le concept d'assujettissement pose la question de l'intériorité et de l'extériorité de la loi. Dans l'extrait ci-dessus, nous constatons que le rapport qu'entretient la loi avec la corporéité des individus est ambigu. Selon Foucault, elle n'est ni totalement intériorisée, ni jamais vraiment extérieure aux corps des individus qu'elle assujettit. Elle est selon lui incorporée. C'est-à-dire qu'elle n'est ni interne, ni externe, mais elle entretient l'illusion d'une intériorité, d'une naturalité. En effet, elle se signifie selon lui à la surface des corps. Butler poursuit cette idée :

« La figure de l'âme intérieure, comme si elle se logeait vraiment « à l'intérieur » du corps, doit se comprendre comme une inscription à la surface du corps, même si elle signifie d'abord par son absence, par la force de son invisibilité. La structuration d'un espace intérieur est un effet produit par un processus de signification dans lequel le corps devient une enceinte vitale et sacrée. L'âme est précisément ce qui manque au corps ; par conséquent, le corps se présente comme un manque signifiant. Ce manque qui est le corps représente l'âme comme une entité invisible. L'âme est ainsi une signification de surface qui met en cause et déstabilise la distinction même entre intérieur et extérieur, une figure de l'espace psychique intérieur inscrit sur le corps comme une signification sociale qui ne cesse de se nier comme telle. Pour reprendre les termes de Foucault, l'âme n'est pas emprisonnée par et dans le corps, comme le laisserait penser l'imagerie chrétienne : c'est l'âme qui est la prison du corps »³⁴.

³³ Nous utilisons le terme de loi prohibitive, ici, en parlant de Foucault, car c'est en ces termes que Butler effectue une analyse de ses travaux. Cependant, Foucault n'utilise pas la notion de loi mais de normes. Cette notion de loi est réintroduite par Butler dans sa propre lecture du concept d'assujettissement.

³⁴ *Ibid.*, p. 257.

Butler reprend les notions foucaaldiennes de corps et d'âme pour expliquer le rapport qu'entretient la loi avec les corporalités des individus qui se construisent à travers cette loi prohibitive. Ici, l'âme dans les termes de Foucault fait référence aux normes et aux lois. À travers ce choix terminologique chrétien de la notion d'âme, nous pouvons observer que le rapport de pouvoir entre les notions d'âme et de corps, relativement à la construction de l'identité, du point de vue de Foucault et Butler est tout à fait particulier et contre le sens commun. En effet, Butler reprend la citation de Foucault : « L'âme n'est pas emprisonnée par et dans le corps, comme le laisserait penser l'imagerie chrétienne : c'est l'âme qui est la prison du corps. » Qu'est-ce que cela signifie pour Butler ? Comme nous l'avons vu précédemment, il est question du rapport aux corps des individus dans la notion d'assujettissement, c'est-à-dire de la façon dont les corps des individus se construisent relativement à la loi prohibitive dans leur construction identitaire. Cette question du rapport au corps et à la loi est très importante dans la théorie de l'identité de genre de Judith Butler et dans notre travail également.

Ce que Judith Butler explique ici, est la manière dont la loi va être à la fois existante et non-existante et à la fois extérieure et intérieure aux corps. En effet, elle est à la fois une signification sociale à la surface des corps et en même temps ne cesse de se nier comme tel. Cette ambiguïté du positionnement de la loi, lui permet son effacement de la surface du corps et de se montrer comme une intériorité corporelle. Ce que décrit Butler ici, est l'effacement du genre par la loi régulatrice du sexe et sa naturalisation comme intériorité. Pour Butler, ces notions ambivalentes d'extériorité et d'intériorité de la loi du sexe qui se jouent à la surface des corps doivent être révélées³⁵. Ce qui se construit sur la surface des corps des individus a une conséquence ontologique importante dans la manière d'appréhender la notion du genre selon Judith Butler.

b. La performativité comme conséquence de l'extériorité

« Le fait de ré-décrire les processus intra psychiques comme une politique de la surface du corps implique de re-décrire le genre comme la production disciplinaire de figures

³⁵ La loi prohibitive, comme nous l'avons vu, est selon Butler la loi de l'hétérosexualité obligatoire. Cette loi, se présente non pas comme une loi prohibitive mais comme la loi de la nature. C'est de cette loi que provient l'idée du sexe biologique et l'essentialisation des comportements genrés. Nous retrouvons, effectivement cet argument de la nature dans le discours masculinistes dans l'idée des rôles de genres distincts obligatoire et naturels. La loi prohibitive, rendant l'hétérosexualité obligatoire, à pour conséquence de définir des rôles de genre très restreints dans lesquels les individus doivent se construire en tant que tels. Un exemple de prohibition concrète dans les rôles de genre sont les hommes qui ne peuvent pas se maquiller car ce n'est pas une pratique « naturelle » pour un homme (pratique associée aux femmes). En faisant cela, ils enfreignent la loi prohibitive du sexe et sont punis en conséquence, ils sont soupçonnés d'homosexualité, de transidentité et subissent les violences associées à ces identités.

fantasmatisques par le jeu de la présence et de l'absence sur la surface du corps, la construction du corps genré à travers une série d'exclusions et de dénis, d'absences significatives. Mais qu'est-ce qui détermine le texte apparent et caché de la politique du corps ? [...]. Cet idéal régulateur se révèle être une norme et une fiction prenant les apparences d'une loi développementale régulant le champ sexuel qu'elle est censée décrire »³⁶.

Dans la suite de ce chapitre, Butler poursuit son cheminement à propos de la notion de genre comme une politique de la surface du corps. Elle établit que l'ambivalence entre intériorité et extériorité de la loi du sexe révèle à la surface des corps, la manière dont le genre est produit. La construction de l'individu qui se joue ici permet de mettre à jour ce que la loi régulatrice cherche à nier systématiquement : son caractère non essentiel. Comme le dit Judith Butler dans l'extrait ci-dessus, voir le genre comme une politique de la surface du corps, révèle la loi régulatrice du sexe comme une fiction et une norme naturalisée.

Nous l'avons vu lors du précédent chapitre, la manière dont Judith Butler conceptualise les notions de genre et de sexe lui assigne/offre une position particulière au sein des études de genres et études féministes. Comprendre ces notions à travers le concept d'assujettissement, nous permet d'avoir un point de vue complexe sur la façon d'envisager la construction de l'identité de genre. Ici, Butler fait un pas symbolique dans la dialectique du maître et de l'esclave. En effet, elle lève le voile du sexe qui est systématiquement posé sur le genre. Comme nous l'avons vu, le genre est constamment effacé par la norme du sexe. Cependant, l'esclave dans la dialectique fait exister d'une certaine manière le maître. Le genre fait exister la loi du sexe. Cette interdépendance entre le sexe et le genre se retrouve illustrée dans la politique de la surface de Judith Butler. De fait, Butler nous explique comment, à travers la notion de genre performatif, celui-ci peut créer cette norme régulatrice du sexe.

« Mais si on accepte de comprendre l'identification comme l'accomplissement d'un fantasme ou d'une incorporation, il apparaît clairement que cette cohérence est désirée, voulue, idéalisée, et que cette idéalisation résulte d'une signification corporelle. En d'autres termes, les actes, les gestes et les désirs produisent l'effet d'un noyau ou d'une substance intérieure, mais cette production se fait à la surface du corps en jouant sur les absences significatives, suggérant sans jamais révéler que le principe organisateur de l'identité en est la cause. »³⁷.

³⁶ *Ibid.*, p. 258.

³⁷ *Ibid.*, p.259.

De tels actes, gestes et accomplissement, au sens le plus général, sont performatifs, par quoi il faut comprendre que l'essence ou l'identité qu'ils sont censés refléter sont des fabrications, élaborées et soutenues par des signes corporels et d'autres moyens discursifs. Avec la notion du genre performatif, Butler met encore une fois en avant la complexité de sa dichotomie sexe/genre. Butler ne pense pas le genre comme une simple construction sociale qui viendrait poser leurs significations par-dessus des corporéités qui existeraient de manière pré discursive. Le genre est performatif, car il est produit par des gestes, des actes et des attitudes à la surface des corps des individus. Comme nous l'avons vu avec John Austin dans la notion de performatif, il y a l'idée d'action, de faire. Pour Butler, le genre performatif est un effet de ces actes et attitudes. Le genre n'est donc pas des construits culturels qu'on applique sur des corps vierges. Ce que Butler explique, c'est que le genre se fait à travers la corporéité et que le corps se construit à travers le genre. Comme dit Butler, il y a une incorporation du genre, même si celle-ci se déroule à la surface des corps. Ce constat explique le sous-titre du chapitre que nous étudions actuellement : l'extériorité du genre performatif. Qu'en est-il de son intériorité apparente ?

« Dire que le corps genré est performatif veut dire qu'il n'y a pas de statut ontologique indépendamment des différents actes qui constituent sa réalité. Si cette réalité est constituée comme une essence intérieure, cela implique que cette intériorité est précisément l'un des effets d'un discours fondamentalement social et public, de la régulation publique du fantasme par la politique de la surface du corps, du contrôle des frontières du genre entre intérieur et extérieur ; c'est ainsi que cette intériorité institue l'intégrité du sujet. En d'autres termes, les actes, les gestes, les désirs exprimés et réalisés créent l'illusion d'un noyau interne et organisateur du genre, une illusion maintenue par le discours afin de réguler la sexualité dans le cadre obligatoire de l'hétérosexualité reproductive. [...] Si la vérité intérieure du genre est une fabrication et si l'idée qu'il y aurait un vrai genre est un fantasme construit et inscrit à la surface des corps, alors il semble que les genres ne peuvent être ni vrai ni faux, mais produits comme les effets de vérité d'un discours de l'identité première et stable »³⁸.

Selon Butler, l'intériorité du genre est une illusion. En effet, si le genre est performatif, il n'a pas d'autre réalité que les actes qui le constituent à la surface des corps. Cette illusion de l'intériorité est là où nous retrouvons la norme prohibitive du sexe qui se traduit par le discours d'une essence intérieure au corps³⁹. Pour Butler, cette illusion d'un noyau organisateur interne

³⁸ *Ibid.*, p.259.

³⁹ Naturalisation de l'hétérosexualité et des rôles de genres distincts.

est un des effets des actes et des gestes qui se réalise à la surface du corps. Si cette intériorité du genre est une fiction, alors nous pouvons conclure que les genres n'ont pas de vérité absolue, mais sont produits pour soutenir une certaine réalité normative. Mettre en avant la performativité du genre permet de lever cette fausse intériorité corporelle du genre.

c. *Parodie et performance*

Le geste symbolique de lever le voile sur la complexité de la politique de la surface du genre performatif peut être effectué comme le fait Butler d'un point de vue théorique. Cependant, la notion du corps est fondamentale. Dans ce troisième chapitre, Butler met en avant une expérience directe des corporéités qui, selon elle, effectue ce dévoilement symbolique : la performance théâtrale des *drags*. Elle écrit :

« Dans *Mother Camp : Female impersonator in america*, Esther Newton montre que la structure du jeu de rôle révèle l'un des mécanismes clés de la construction sociale du genre. Dans le prolongement de son travail, j'aimerais suggérer que le *drag* subvertit fondamentalement la distinction entre l'espace psychique intérieur et extérieur. En outre, cette pratique tourne en dérision le modèle expressif du genre et l'idée qu'il y aurait une vraie identité de genre. Newton écrit :

Dans sa version la plus complexe, le *drag* est double inversion qui dit que les apparences sont trompeuses. Le *drag* dit mon apparence intérieure est féminine, mais mon essence intérieure est masculine. Au même moment, il symbolise l'inversion contraire ; mon apparence extérieure est masculine, mais mon essence intérieure est féminine »⁴⁰.

Pour Butler, c'est dans l'exemple de la performance théâtrale des *drags* que la notion de trouble dans le genre prend tout son sens. De fait, comme l'explique Esther Newton, lors de la performance *drag*, l'intériorité et l'extériorité apparentes du genre, l'essence intérieure et l'expression de genre sont différentes. Les frontières entre intériorité et extériorité sont floutées, troublées. Butler poursuit son analyse et ajoute que la performance *drag* tourne en dérision l'idée qu'il ait une identité de genre réelle. C'est dans cette dérision que nous trouvons ce trouble. Elle développe dans la suite du chapitre, cette notion de dérision dans la notion de parodie qu'elle associe à la pratique *drag* et les pratiques queer en général :

« L'idée qu'il y aurait une identité de genre original ou primaire est souvent un objet de parodie dans les pratiques *drag*, dans le travestissement et la stylisation sexuelle des identités

⁴⁰ *Ibid.*, p. 259-260.

Butch /Fem. [...] La performance *drag* joue sur la distinction entre l'anatomie de l'acteur ou actrice de la performance et le genre qui en est l'objet. Mais, en réalité nous avons affaire à trois dimensions contingentes de la corporéité signifiante : le sexe anatomique, l'identité de genre et la performance de genre. [...] Si le *drag* produit une image unifiée de la « femme », ce qu'on critique souvent, il révèle aussi tous les différents aspects de l'expérience du genre qui sont artificiellement naturalisés en unité à travers la fiction régulatrice de la cohérence hétérosexuelle. En imitant le genre, le *drag* révèle implicitement la structure imitative du genre lui-même ainsi que sa contingence. [...] En lieu et place de la loi de la cohérence hétérosexuelle, nous voyons le sexe et le genre dénaturalisés à travers une performance qui reconnaît leur clarté et met en scène le mécanisme culturel qui fabrique leur unité »⁴¹.

C'est cette notion de parodie qui va, au sein de la performance *drag*, mettre à jour les mécanismes de constructions sociales des genres. Dans l'extrait ci-dessus Butler explique que si, d'une part, la performance *drag* produit une féminité classique, ce qui peut être vu comme une manière d'entretenir les stéréotypes, d'une autre part, l'imitation du genre que celle-ci met en scène montre la manière dont le genre est produit et naturalisé dans cette illusion de genre intériorisé : la loi régulatrice du sexe. De fait, ce qui est mis en dérision par la performance *drag* est cette même loi. La parodie du genre nous révèle sa contingence. Ce que Butler précise, c'est que le cas de la parodie du genre s'illustre et est explicité dans les performances *drag*, mais elle n'est pas limitative à celle-ci. De fait, la notion de parodie du genre est selon Butler essentielle à sa compréhension. Le postulat particulier de Butler vis-à-vis de la parodie du genre ne présuppose pas un genre original à parodier. Elle explique :

« L'idée que je soutiens ici, à savoir que le genre est une parodie, ne présuppose pas l'existence d'un original qui serait imité par de telles d'identité parodique. Au fond, la parodie porte sur l'idée même d'original [...] la parodie du genre révèle que l'identité originale à partir de laquelle le genre se construit est une imitation sans original. Plus précisément, on a affaire à une production dont l'un des effets consiste à se faire passer pour une imitation. Cette déstabilisation permanente des identités les rend fluides et leur permet de signifier et contextualiser de manière nouvelle ; la prolifération parodique des identités empêche que la culture hégémonique ainsi que ses détracteurs et détractrices invoque des identités naturalisées ou essentielles. Les significations des genres reprises par ces styles parodiques participent manifestement de la culture misogyne dominante, mais elles n'en sont pas moins dénaturalisées et enrôlées par la parodie qui met en scène des conditions de production. En tant qu'imitation déstabilisant en effet la signification de l'original, elles imitent le mythe même de l'originalité.

⁴¹ *Ibid.*, p. 260.

Au lieu de considérer l'identité de genre comme une identification originale servant de cause déterminante, on pourrait la redéfinir comme une histoire personnelle/culturelle de significations reçues, prises dans un ensemble de pratiques imitatives qui renvoient indirectement à d'autres imitations et qui, ensemble, construisent l'illusion d'un soi genre originel et intérieur ou encore qui parodient le mécanisme de cette construction. [...] Or, perdre le sens de ce qui est normal peut devenir l'occasion rêvée de rire, surtout lorsque le normal, l'original, se révèle être une copie, nécessairement ratée, un idéal que personne ne peut incarner. C'est pourquoi on éclate de rire en réalisant que l'original était de tout temps une imitation »⁴².

À travers cette notion de parodie dans la performance *drag*, qui met à jour les mécanismes de production du genre (caractère performatif du genre), nous constatons la conséquence ontologique de ce dernier sur le genre. Le genre original et essentiel n'existe pas. En effet, comme l'explique Butler dans l'extrait ci-dessus, la parodie du genre est une imitation sans l'existence d'un original. Butler explique que c'est l'ensemble des pratiques imitatives qui construisent, encore une fois, l'illusion d'un genre original et intérieur. Butler continue en expliquant que par cette notion de parodie du genre ou d'« identité parodique », on remet en question la notion de norme de genre/rôles de genre et l'existence substantielle du genre. Elle explique que la norme de genre est un idéal que personne ne peut atteindre. Si la norme de genre a perdu son statut ontologique substantiel, comment peut-on appréhender selon Butler la réalité ontologique du genre du point de vue du performatif ?

d. Temporalité du genre et répétition

Butler, à travers la notion de performatif, va envisager la notion du genre comme obéissant à une temporalité. Cette temporalité du genre se comprend par la répétition des actes, et des désirs du genre à la surface des corps. Butler écrit :

« Pour Wittig, le genre consiste en des exercices du sexe, le sexe opérant comme une injonction obligatoire pour qu'il fasse du corps un signe culturel, pour qu'il se matérialise selon possibilité historiquement déterminé, et que cela se fasse non pas par une ou deux fois, mais à la manière d'un projet continu et répété. La notion de projet rappelle la situation de contraintes sous laquelle la performance du genre se fait toujours sur différents modes. Par conséquent, en tant que stratégie de survie au sein des systèmes obligatoires, le genre est une performance aux conséquences clairement punitives. Les distinctions de genre font partie intégrante de ce qui humanise les individus dans la culture d'aujourd'hui. En effet, on ne manque généralement pas

⁴² *Ibid.*, p. 261-262.

de punir celles et ceux qui n'arrivent pas à faire leur genre (*to do their gender*) comme il le faut. Il n'y a pas d'essence qui exprime ou extériorise le genre ni d'idéal objectif auquel le genre aspire. » [...] Le genre n'étant pas un fait, il ne pourrait exister sans les actes qui le constituent. Il est donc une construction dont la genèse reste normalement cachée ; l'accord collectif tacite pour réaliser sur un mode performatif, produire et soutenir des genres finis et opposés comme des fictions culturelles est masquée par la crédibilité de ses productions et les punitions qui s'en suivent sinon n'y croit pas ; la construction nous force à croire en sa nécessité et sa naturalité. [...] Il ne faudrait pas concevoir le genre comme une identité stable ou un lieu de la capacité d'agir à l'origine des différents actes ; le genre consiste davantage en une identité tissée avec le temps par des fils ténus, posés dans un espace extérieur par une répétition stylisée d'actes. [...] On verra alors que la permanence d'un soi genré est structurée par des actes répétés visant à s'approcher de l'idéal du fondement substantiel pour l'identité, mais qui à l'occasion de discontinuité révèle l'absence, temporelle et contingente, d'un tel fondement »⁴³.

Le genre, vidé de sa potentielle substance s'envisage d'un point de vue temporel et non d'un point de vue essentiel. De l'analyse de la notion du genre performatif à travers la performance de drag Queen, nous pouvons retirer la notion de performance. En effet, si les mécanismes de la production du genre se manifestent dans les performances théâtrales des *drag*, l'idée du genre comme toujours parodique nous permet d'élargir la notion de performance au-delà de la représentation théâtrale des drag Queens. Le genre est tant que performatif se construit dans la répétition des actes, des styles, à la surface des corps. Cet ensemble de répétition d'actes est la performance du genre. Le genre est une performance. Dans notre société, cette performance, comme l'explique Butler, est extrêmement limitée par la loi prohibitive et punitive du sexe, des rôles de genre. De fait, Butler met en avant le fait que la loi punit ceux qui ne performant pas leur genre dans la limite qu'impose la loi prohibitive, ceux qui sèment le trouble dans le genre. Si dans la performance drag queen, il y a un dévoilement parodique de l'existence de cette performance de genre, dans notre société cishétéronormée, nous la comprenons comme un outil de régulation de la norme. Butler écrit :

« Au fond, la performance est réalisée avec le but stratégique de maintenir le genre à l'intérieur de son cadre binaire, un but qui ne peut être attribué à aucun sujet en particulier, mais qu'il vaudrait mieux comprendre comme ce qu'il fonde et consolide le statut de sujet. [...] De manière significative, le genre est institué par des actes marqués par une discontinuité interne, alors l'apparence de la substance consiste exactement en ceci : une identité construite, un acte

⁴³ *Ibid.*, p. 263-264.

performatif que le grand public, y compris les acteurs et actrices elles/eux-mêmes, viennent à croire et à reprendre sous la forme de la croyance. Le genre est une norme qu'on ne parvient jamais entièrement à intérioriser ; « l'intérieur » est une signification de surface et les normes sont au bout du compte fantasmatiques, impossible à incarner »⁴⁴.

Butler, dans *Trouble dans le genre*, s'intéresse précisément à ces moments de trouble qui se situent dans les discontinuités de la répétition de la performance. Or ce qui nous intéresse dans la notion de performance, pour notre travail, est cet aspect régulateur de la performance. Mon hypothèse, comme je le disais au début de ce chapitre, est qu'une des stratégies établit dans la rhétorique masculiniste pour maintenir le rapport à la norme dans leur attachement particulier à celle-ci est de réinvestir les rôles de genre que la loi prohibitive du sexe impose à notre société. La performance du genre peut être un outil régulateur pour réaffirmer ces rôles de genre. Mais comment cela se traduit-il concrètement dans les actes et dans les corps, pour reprendre la terminologie de Butler ? Comment cela se comprend du point de vue du genre performatif ?

Tout d'abord, il est intéressant d'essayer de comprendre exactement et concrètement quels sont les rôles de genre que défend la rhétorique, masculiniste. Pour ce faire, nous pouvons revenir à l'idée de la crise de la masculinité du politologue Francis Dupuis-Déri. La notion de la crise de la masculinité, comme nous l'avons déjà établi précédemment, est une notion qui a traversé plusieurs siècles d'histoire. La crise de la masculinité évoque la difficulté qu'ont les hommes à savoir précisément ce qu'est un homme. Ce serait une crise identitaire relative à la masculinité qui aurait perdu de sa réalité dans une société féminisée. Pour Francis Dupuis-Déri, la crise de la masculinité est un mythe, comme l'indique le titre de son ouvrage où il aborde cette notion. Pour lui, aucun fondement historique, politique et social n'atteste la réalité d'une telle crise. Ce discours apparaîtrait de manière systématique en opposition à un discours féministe ou lorsque les femmes gagneraient ou revendiqueraient des droits au fil de l'histoire.

3. Les masculinités de Raewyn Connell

Par ce discours de la crise de la masculinité, nous comprenons qu'un des rôles de genre que le discours masculiniste souhaite renforcer est celui d'une masculinité traditionnelle/hégémonique. Pour cela nous pouvons essayer d'investiguer cette même notion de la masculinité hégémonique à travers les masculinités plurielles. Les différentes

⁴⁴ *Ibid.*, p. 265.

masculinités ont été théorisées par la sociologue Raewyn Connell. Il est intéressant de faire un détour théorique par les théorisations sociologiques de la masculinité pour comprendre la matérialité de la performance de la masculinité hégémonique telle que l'envisage le discours masculiniste.

C'est dans son ouvrage *Masculinités, enjeux sociaux de l'hégémonie* et plus précisément au sein du deuxième chapitre, « l'organisation sociale de la masculinité » que Raewyn Connell tente de théoriser et d'analyser la notion de la masculinité. Tout d'abord, Connell cherche une définition pertinente de la masculinité. Elle écrit :

« Plutôt que de tenter de définir la masculinité comme un objet (un type naturel de personnalité, une moyenne comportementale, une norme), nous devons nous concentrer sur les processus, les rapports et les relations qui construisent le genre. La masculinité, s'il était possible de définir brièvement ce terme, pourrait être simultanément comprise comme un lieu au sein des rapports de genre, un ensemble de pratiques par lesquelles des hommes et des femmes s'engagent en ce lieu, et les effets de ces pratiques sur l'expérience corporelle, personnalité et la culture »⁴⁵.

Cette définition de la masculinité que Raewyn Connell établit ici, est très intéressante pour notre travail, car elle ne pense pas la masculinité en tant qu'objet, mais comme un ensemble de processus et de pratiques corporelles et comme effet de ces pratiques même. Cette notion n'est pas sans rappeler la définition de genre performatif que théorise Butler dans *Trouble dans le genre*. Raewyn Connell conceptualise les masculinités plurielles et définit ces différentes masculinités. Selon elle, les masculinités se découpent en quatre catégories : hégémonique subordonnée, complice, marginalisée. Nous allons les passer chacune en revue. Pour ensuite finalement nous focaliser sur celle qui nous intéresse le plus au sein de ce travail, la masculinité traditionnelle/hégémonique. Connell les définit comme suit :

« Emprunté à l'étude des rapports de classe d'Antonio Gramsci, le concept d'hégémonie renvoie à la dynamique culturelle par laquelle un groupe revendique et maintient une position sociale de leadership. À tout moment, il y a une forme de masculinité qui est culturellement glorifiée au détriment d'autres formes. La masculinité hégémonique peut-être définie comme la configuration de la pratique de genre qui incarne la réponse acceptée à un moment donné au problème de la légitimité du patriarcat. En d'autres termes, la masculinité hégémonique est ce qui garantit (ou ce qui est censé garantir) la position dominante des hommes

⁴⁵ Raewyn Connell, *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*, Paris, Amsterdam Éditions, 2014, p.65.

et la subordination des femmes. [...] Quoi qu'il en soit, l'hégémonie ne peut s'établir que s'il existe une certaine correspondance, collective sinon individuelle, entre idéal culturel et pouvoir institutionnel. [...] Les échelons supérieurs des entreprises, l'armée et le gouvernement déploient une masculinité de corps plutôt convaincante, encore peu ébranlée par les femmes féministes et les hommes dissidents. C'est la revendication d'une autorité effective, plus que la violence⁴⁶ directe, qui est la marque de l'hégémonie (bien que la violence constitue souvent le soubassement de l'autorité). [...] J'insiste que la masculinité hégémonique incarne une stratégie « acceptée à un moment donné ». Lorsque les conditions de la défense du patriarcat changent, les fondements d'une masculinité particulière s'érodent. De nouveaux groupes peuvent remettre en question d'anciennes configurations et construire une nouvelle hégémonie. La domination d'un groupe d'hommes, quel qu'il soit, peut être remise en cause par des femmes. L'hégémonie est ainsi une relation historiquement dynamique »⁴⁷.

Selon Raewyn Connell, la masculinité hégémonique est la définition de la masculinité dominante acceptée à un moment précis dans une société patriarcale. La notion d'hégémonie qu'elle emprunte à Antonio Gramsci confirme cette définition ; la revendication d'une position sociale dominante dans une dynamique culturelle. Cette masculinité est un idéal que la plupart des hommes ne peuvent atteindre. Cet idéal est ce qui permettrait de maintenir la domination masculine au sein de la société, s'il y a une acceptation générale et globale de celle-ci. La masculinité hégémonique est peu définie par Connell dans son contenu, puisque celui-ci varie en fonction des époques. Cependant, elle précise tout de même que cette masculinité hégémonique se traduit par une masculinité de corps et d'autorité. C'est cette idée de la masculinité hégémonique qui nous intéresse particulièrement dans la question du masculinisme. En effet, le discours masculiniste revendique une certaine forme de masculinité hégémonique ; un idéal dominant impossible à atteindre. Mais comment se définit-elle ? Nous y reviendrons dans la suite de ce chapitre. Elle définit ensuite la subordination :

« L'hégémonie renvoie à la domination culturelle au sein de la société dans son ensemble. Au sein de ce cadre général, il existe des rapports spécifiques de domination et de subordination entre des groupes d'hommes. [...] Le cas le plus important, dans la société contemporaine euro-américaine, est la domination des hommes hétérosexuels et la subordination des hommes homosexuels. Cela va bien au-delà d'une stigmatisation culturelle de l'homosexualité ou de l'identité gay. Les hommes gays sont subordonnés aux hommes

⁴⁶ La violence bien que présente dans la définition que donne Connell de la masculinité hégémonique est plus vue comme un effet, qu'une caractéristique en soi de celle-ci. Nous développerons la notion de violence dans le prochain chapitre.

⁴⁷ *Ibid.*, p.74.

hétérosexuels par un ensemble de pratiques tout à fait matérielles. [...] L'oppression situe, parmi les hommes, les masculinités homosexuelles au bas de la hiérarchie de genre. Dans l'idéologie patriarcale, le gay est le dépositaire de tout ce qui se trouve symboliquement expulsé de la masculinité hégémonique, du goût sophistiqué pour la décoration d'intérieur jusqu'au plaisir anal. Ainsi, du point de vue de la masculinité hégémonique, l'identité gay est aisément assimilable à la féminité. D'où, selon certains théoriciens gays, la férocité des attaques homophobes »⁴⁸.

La définition de la masculinité subordonnée se fait en relation avec celle de la masculinité hégémonique. Selon Connell, au sein même des relations entre hommes, il y a de la subordination. Dans l'extrait ci-dessus, elle prend comme exemple le plus courant, la subordination des hommes homosexuels aux hommes hétérosexuels. En effet, cet exemple de subordination se définit directement en lien avec celle de la masculinité hégémonique ; au-delà de la sexualité des personnes homosexuelles, c'est l'identité Gay qui est en jeu. Celle-ci étant jugée trop féminine, elle est par définition exclue de celle de la masculinité hégémonique.

Connell établit une troisième masculinité qui se situe entre la masculinité hégémonique et celle subordonnée : la masculinité complice. Elle l'explique dans la suite de son chapitre :

« Comme je l'ai relevé plus haut, les définitions normatives de la masculinité doivent faire face à un problème : rares sont les hommes qui atteignent les standards normatifs. Ce constat s'applique également à la masculinité hégémonique. Le nombre d'hommes qui se conforment rigoureusement au modèle hégémonique dans son entier est sans doute assez limité. Pourtant la majorité des hommes bénéficient de cette hégémonie, en tant qu'ils bénéficient des dividendes du patriarcat, s'est-il-dire des avantages que le groupe des hommes dans son ensemble tire de la subordination des femmes. [...] Si de nombreux hommes ont des liens avec le projet hégémonique mais n'incarnent pas la masculinité hégémonique, alors il nous faut trouver un moyen de conceptualiser cette situation spécifique. [...] Le mariage, la paternité et la vie en communauté passent souvent par la négociation avec les femmes et non pas par une domination pure ou une imposition d'autorité. Parmi les hommes qui récoltent les dividendes du patriarcat, nombreux sont ceux qui respectent aussi leur femme et leur mère, ne sont jamais violents vis-à-vis des femmes, ont l'habitude de faire leur part de tâches ménagères, subviennent aux besoins de la famille et peuvent aisément se convaincre que les féministes ne sont que des extrémistes qui passent leur temps à brûler des soutien-gorge »⁴⁹.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 75.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 78-77.

La masculinité complice est selon Connell, l'incarnation de la masculinité la plus courante dans la société aujourd'hui. Encore une fois, tout comme la masculinité subordonnée, la masculinité complice est définie relativement à celle de l'hégémonie. Comme nous l'avons expliqué précédemment, si le modèle de la masculinité hégémonique est le modèle de la masculinité la plus valorisée dans notre société, elle est aussi un idéal que très peu de personnes arrivent à atteindre, finalement. Cependant, la plupart des hommes, sans incarner ces idéaux hors d'atteinte, profitent des privilèges que leur octroient la domination masculine obtenue grâce à cette hégémonie. Cette masculinité est appelée complice car ceux qui l'incarnent, optent pour une stratégie moins offensive que celle de la masculinité hégémonique. En effet, comme l'explique Connell dans l'extrait ci-dessus, la stratégie adoptée par la masculinité complice est celle de la négociation et non de la domination pure, tout en profitant des avantages que leur octroie la masculinité hégémonique. Cette notion de masculinité complice sera elle aussi intéressante dans la suite de ce travail, relativement à la masculinité dans le discours masculiniste.

La dernière catégorie de la masculinité que Connell définit est celle de la marginalisation qu'elle définit comme suit :

« L'hégémonie, la subordination et la complicité, tels que nous venons de les définir, sont des rapports situés au sein de l'ordre de genre. L'interaction du genre avec les structures de classe et de race crée d'autres relations entre les masculinités. [...] Le terme est insatisfaisant, mais je ne trouve pas mieux que « marginalisation » pour décrire les rapports entre les masculinités des différentes classes sociales ou des différents groupes ethniques dominants et subordonnés. La marginalisation s'opère toujours par rapport à l'autorité de la masculinité hégémonique du groupe dominant »⁵⁰.

La masculinité marginalisée est théorisée selon Connell quand d'autres rapports de pouvoir traversent les vécus des hommes. Connell prend comme exemple les différences de classe et de race qui influencent la manière dont leur masculinité va être appréhendée relativement à la masculinité hégémonique. »

4. La performance masculiniste.

Par cette théorisation des masculinités plurielles et plus précisément de la masculinité hégémonique et complice, nous pouvons nous intéresser à l'idée de la performance de genre

⁵⁰ *Ibid.*, p. 78.

au sein du discours masculiniste. Comme nous le disions précédemment au sein de chapitre, nous avons étudié la notion de performance de genre du point de vue de la performance théâtrale *drag*. La performance, dans ce cas-ci, met à jour le du trouble dans le genre, et son agentivité. Cependant, dans le cas du masculinisme, la performance est utilisée pour produire l'effet inverse du trouble. Nous pouvons reprendre l'hypothèse que nous avons établie il y a quelques pages : la performance de genre est dans la rhétorique masculiniste un outil pour maintenir la domination masculine à travers des rôles de genre marqués. Pour ce faire, le discours masculiniste prône une réaffirmation de la masculinité traditionnelle.

Avec les notions des masculinités hégémonique et complice nous pouvons comprendre ce qu'est une performance masculiniste de la masculinité. En effet, si nous revenons à la définition de la masculinité hégémonique comme la définit Connell, la masculinité hégémonique est l'incarnation de l'idéal de masculinité que défend le discours masculiniste. Cette masculinité, bien qu'elle ne soit pas définie précisément par Connell, puisqu'elle évolue au fil des époques, comprend certaines caractéristiques immuables.

De fait, Connell met en avant la notion d'une importance de la corporéité très forte, comme celle de l'autorité, très présente dans le jeu de la masculinité hégémonique. La réaffirmation de ces caractéristiques, bien que très floues, peuvent donner lieu à beaucoup de formes de performances masculinistes différentes. Il peut être intéressant de prendre quelques exemples pour analyser ces performances. La performance de la masculinité est une réaffirmation de celle-ci pour combler la (soi-disant) crise identitaire que, selon le discours masculiniste, les hommes traversent dans notre société féminisée par les avancées féministes. Elle peut donc être considérée comme une surperformance de la masculinité.

Un premier exemple de performance masculiniste de la masculinité est celui des camps chrétiens « optimum » qui fut l'objet d'un reportage du journal télévisé de France 2 en 2017⁵¹. Dans ce reportage, il est introduit par le journaliste comme un camp du mouvement « viriliste » pour réaffirmer la masculinité d'hommes en crise existentielle. Au sein de ce camp, les participants, des hommes et uniquement des hommes, participent à des activités physiques telles que de la course à pied, voire plus intenses, comme pousser une voiture en groupe. L'organisateur précise qu'il pense que c'est important pour les hommes de « mesurer leur force, s'en servir et l'utiliser. » Les participants à ce stage suivent aussi des séminaires qui abordent

⁵¹ Voir <https://www.youtube.com/watch?v=IIEZmDyi7-Q>

le sujet des rôles des hommes et des femmes dans la société. Pour les organisateurs du camp, les rôles que les femmes et les hommes ont dans la société sont distincts et complémentaires. Ce discours est justifié essentiellement par un argumentaire biologisant. L'un des participants interviewés exprime le fait qu'il a maintenant compris où était sa place au sein de sa famille : sa femme apporterait l'affection et la douceur et lui serait la figure de l'autorité.

Nous pouvons trouver un deuxième exemple de réaffirmation de la masculinité, au sein d'un sujet que nous avons déjà évoqué dans le deuxième chapitre, celui des séducteurs en ligne. En effet, une grande communauté d'hommes s'est formée sur internet autour de la question de la séduction. Cela se traduit par des hommes démunis, ne sachant pas comment « plaire aux femmes » rechercher des conseils auprès d'hommes se revendiquant « coach en séduction ». Ces coachs valorisent une attitude viriliste et une réaffirmation de la masculinité pour séduire. Par exemple, la vidéo YouTube du vidéaste Online séduction intitulée « 7 inspirations pour booster ta masculinité⁵² ». Dans cette vidéo, le coach va donner des conseils tel que faire du sport, du « air combat », et fréquenter plus d'hommes que de femmes pour augmenter la testostérone et donc la masculinité.

Un dernier exemple de la réaffirmation de la masculinité hégémonique que nous pouvons mettre en avant sont les revendications des pères. Un sujet auquel Francis Dupuis-Déri consacre un chapitre intitulé « Les pères se mobilisent », dans son livre *La crise de la masculinité*. Dans le quatrième chapitre de son ouvrage, Francis Dupuis-Déri décrit comment des groupes militants de pères revendiquant leurs droits se sont créés ces dernières années un peu partout dans le monde. Dans ce chapitre, il décrit une action menée par un père militant à Nantes en 2013 :

« Un père a escaladé et occupé une grue d'un chantier naval pour attirer l'attention sur les « droits » des pères, à Nantes. L'effet de ce type d'action a été immédiat : les médias se sont entichés de celui qu'ils nommaient « le papa » et le premier ministre français a demandé à deux de ses ministres de rencontrer des représentants des pères divorcés ou séparés. Dès qu'il est descendu de la grue, le « papa » a toutefois tenu des propos agressifs, affirmant que les femmes qui nous gouvernent se fout toujours de la gueule des papas. Des journalistes ont finalement découvert que cet homme avait refusé pendant des mois que son enfant retourne chez sa mère après une visite et qu'il avait été condamné pour violences contre le grand-père maternel est pour menaces contre son ex conjointe. Son action à Nantes a tout de même été suivi par la

⁵² Voir <https://www.youtube.com/watch?v=Qmi5eBk40wQ>

compagne du printemps des pères, alors que des hommes se sont perchés sur des grues, des toits et des pylônes à Caen et dans d'autres villes de France, déroulant des bannières frappées de slogans tels qu' "Un père est aussi important qu'une mère" »⁵³.

De par ses différents exemples de performance masculinistes, nous pouvons observer les caractéristiques de la masculinité hégémonique que nous avons mis en avant précédemment dans ce chapitre. En effet, dans les deux premiers exemples, la notion du corps et plus précisément de la force corporelle, sont mises en avant et survalorisées dans la pratique sportive à outrance, telle que pousser une voiture en groupe. Aussi, la notion de l'autorité revient dans le premier et le troisième exemple, via la revendication de l'importance du rôle qu'ont les pères de notre société. La revendication de rôle de père est accompagnée d'une réaffirmation de la distinction des rôles de genres entre les hommes et les femmes. De fait, ces hommes revendiquent, non pas leur droit d'élever et éduquer leurs enfants, mais leur place de pouvoir au sein de leur famille. Ils considèrent le père comme figure d'autorité.

Que pouvons-nous comprendre de la notion de performance relativement aux discours masculinistes ? Comme nous l'avons dit précédemment dans ce chapitre, dans le cas du discours masculiniste, la performance est un outil stratégique pour réaffirmer une masculinité hégémonique et en même temps la domination masculine. Ici, la performance va donc réaffirmer la loi prohibitive et les rôles de genre restreints qu'elle définit, tel que la masculinité hégémonique. Nous pouvons comprendre les discours masculiniste comme celle du genre ; ils sont performatifs. De fait, c'est dans les effets de la performance que nous allons toucher à une certaine matérialité de ce discours. Bien que, selon Dupuis-Déri le discours masculiniste n'a pas de réalité et ne serait qu'une rhétorique, de par la notion de performance, il a une réalité effective dans le réel. Nous pouvons voir cette réalité dans les exemples ci-dessus, via la survalorisation de la force. Cela se joue effectivement à la surface des corps, dans Les effets de ce discours, avec la réaffirmation et la répétition de cette loi prohibitive, est de dissimuler le trouble dans le genre, et cacher le caractère performatif de celui-ci. La performance n'est pas le seul moyen stratégique qu'ont les masculinistes pour lutter contre ce trouble dans le genre. Nous le développerons dans le chapitre suivant.

⁵³ Francis Dupuis-Déri, *La crise de la masculinité. Autopsie d'un mythe tenace*, op. cit., p. 181.

Chapitre 4. Violence.

La troisième partie de ce mémoire sera consacrée à la deuxième stratégie de conservation de la norme que l'on retrouve dans le discours masculiniste. Nous l'avons déjà évoqué lors du chapitre précédent, au sein de la définition qu'établit Connell de la masculinité hégémonique. En effet, comme nous l'avons vu, Connell définit la masculinité hégémonique au travers la notion d'une corporéité assez marquée et l'idée d'autorité. Ces notions sont toutes deux traversées par celle de la violence, qui est un outil pour maintenir la masculinité hégémonique. Cette notion de violence est une modalité importante du discours masculiniste, que nous pouvons qualifier comme un outil stratégique de ce discours, au même titre que la performance, pour maintenir les normes de genre défendues par la rhétorique masculiniste. Tout comme la performance, bien qu'elle parte d'un discours dont la réalité n'est pas tangible, elle a des effets matériels et concrets dans la réalité.

Si elle pouvait déjà s'apercevoir dans la notion de la masculinité hégémonique, la réalité des effets de la violence masculiniste se traduit essentiellement dans la notion d'antiféminisme qui est souvent utilisé pour qualifier les discours masculinistes. Mettre en exergue la notion de violence dans la rhétorique masculiniste nous pousse à nous poser une série de questions ; Comment comprendre cette violence intrinsèque au masculinisme ? Comment la violence antiféministe se retrouve-t-elle liée avec le discours masculiniste et que signifie-t-elle ? Pour pouvoir trouver réponses à ces questions, il me semble tout indiqué d'investir le concept même de violence. Tout au long de ce travail, nous avons investigué le discours masculiniste au prisme de la philosophie féminisme de l'identité de Judith Butler. Dans la continuité de ce travail, il est pertinent poursuivre l'analyse de la rhétorique masculiniste d'un point de vue de la philosophie de l'identité. La question identitaire y est centrale. Comprendre la notion de la violence d'un point de vue de la philosophie de l'identité nous amène à nous intéresser aux travaux à propos du concept de la violence que le philosophe Etienne Balibar a théorisé dans son ouvrage *Violence et Civilité*⁵⁴. Ensuite, nous étudierons les effets de cette violence dans le réel à travers des exemples concrets de violence masculiniste.

⁵⁴ É. Balibar, *Violence et civilité*. Wellek Library Lectures et autres essais de philosophie politique, Paris, Galilée, 2010, 42 4p.

1. Extrême Violence

Violence et civilité est un recueil de plusieurs conférences où Balibar tente d'articuler du point de vue de la philosophie politique les concepts de violence et de civilité (de non-violence). Cette anthropologie politique consiste à essayer de comprendre où se situe la limite du passage entre civilité et violence et les stratégies établies par la civilité pour empêcher de franchir le seuil de cette violence. Au sein du concept même de violence, Balibar va se concentrer sur la notion de l'extrême violence. Pour comprendre précisément cette notion et celles qui en découlent, nous nous référerons dans ce travail sur les définitions qu'en donne Cécile Lavergne dans son article⁵⁵ : «les stratégies de civilités, une politique des identités ? ». Elle définit le concept de l'extrême violence à travers plusieurs citations de l'ouvrage de Balibar comme suit :

« La politique n'est jamais une conversion sans reste de la violence en institution, que ce soit dans le modèle de la souveraineté ou dans celui de la révolution. C'est ce que Balibar s'emploie à montrer à travers une lecture minutieuse des philosophies de Hobbes, Hegel et Marx dans les deux premières conférences qui ouvrent *Violence et civilité*. La part d'inconvertibilité de la violence est ce qui vient menacer la possibilité même de la politique. Ce sont les violences extrêmes que Balibar se propose de conceptualiser à travers une « phénoménologie de la cruauté » (Balibar, 2010d, p. 386). L'auteur ne cherche pas à les définir comme une structure de causes, mais plutôt comme « structure d'effets observables, mais dont la cause (en tout cas la cause principale, ultime) est "absente". » (*ibid.*, p. 406). Car les violences extrêmes ne sont réductibles à aucune rationalité tactique, ou stratégique, elles sont au-delà du paradigme moyens/fins, au-delà de la distinction entre la vie et la mort, lorsque s'ouvre la possibilité d'éprouver la vie comme moins supportable que la mort. À ce titre, elles sont, écrit Balibar, « la manifestation de la *part d'inhumanité* sans laquelle l'idée même d'*humanité* est dénuée de sens » (*ibid.*, p. 390). Elles figurent le franchissement d'un seuil au-delà duquel l'humain est réduit à une absolue vulnérabilité de la « vie nue » (Agamben, 1997) »⁵⁶.

⁵⁵ Il m'a semblé plus pertinent de choisir la définition qu'en fait Cécile Lavergne via les différentes citations de violence et civilité qu'elle met en exergue que de sélectionner des extraits plus longs et moins clairs directement dans violence et civilité.

⁵⁶ Lavergne, Cécile. « Les stratégies de civilité : une politique des identités ? », *Rue Descartes*, vol. 85-86, no. 2-3, 2015, p. 166.

2. Violence ultra-objective et ultra-subjective

Tout d'abord, Cécile Lavergne nous explique que Balibar investigate ce concept de violence à travers les philosophies de Hobbes, Hegel et Marx dans les premières conférences de son ouvrage. Balibar propose une phénoménologie de la cruauté, où il développe la notion de l'extrême violence. L'importance de cet extrait est le point de vue pris par Balibar vis à vis de ce concept de l'extrême violence, où l'auteur se concentre sur les effets de la violence et non ses causes qui sont dites comme absentes. Les causes sont définies comme absentes car la notion d'extrême violence échappe à une certaine logique rationnelle, à certains paradigmes binaires. Selon Balibar, cette violence fait partie intégrante de la réalité humaine qui ne peut exister sans elle. Nous poursuivons cette définition d'extrême violence en posant la question de la signification du franchissement du seuil de cette violence. Les effets de celle-ci sont théorisés par Balibar sous deux modalités. D'une part, Balibar identifie la notion de la violence ultra-objective et d'autre part, celle de la violence ultra subjective. Une nouvelle fois, dans l'extrait suivant, nous nous référerons à la définition que Cécile Lavergne a donné de ces modalités, au sein de son article susnommé :

« Balibar thématise les violences extrêmes sous deux grandes modalités, qui ne sont pas des catégories distinctes, mais des formes réversibles l'une dans l'autre. La violence ultra-objective réduit « les êtres humains au statut de choses éliminables et instrumentalisables à volonté dans le monde des marchandises » (*ibid.*, p. 406) : ce sont les effets du capitalisme mondialisé, avec son concert de paupérisations massives, de déplacements de population, de réductions en esclavage, de famines, d'épidémies (*ibid.*, p. 388). Ces violences ultra-objectives sont sans visage, sans volonté assignable, alors que la seconde modalité, les violences ultra-subjectives, prennent la figure d'un sujet dont l'identité devient « totalement exclusive de toute autre, [...] qui commande impérieusement sa propre réalisation, à travers l'élimination de toute trace d'altérité dans le “nous” et dans le “soi” » (2010, p. 44). Elle renvoie historiquement à l'expérience des camps, à la mise en place de régimes de terreur, à la généralisation de la torture, c'est-à-dire à une brutalisation et une négation de l'humain comme *autre*, venant menacer une identité enfermée dans un délire de toute puissance »⁵⁷.

Dans l'extrait ci-dessus, Cécile Lavergne insiste bien sur le fait que la violence ultra-objective et la violence ultra-subjective ne sont pas deux catégories différentes de la violence mais en sont bien deux modalités. Pour bien comprendre ces définitions des modalités de la

⁵⁷ *Ibid.*, p. 166.

violence, nous pouvons centraliser la réflexion théorique via le prisme d'un concept qui a été centrale tout au long de ce travail : la notion d'identité. En effet nous avons d'une part la modalité de la violence ultra-objective. Elle est définie ici, comme son nom l'indique, comme la violence qui réifie les individus, qui leur enlève toute subjectivité. Avec la notion de violence ultra-objective, la notion d'identité est complètement annihilée. De par leur statut de chose, infligé à travers cette violence, les êtres humains sont considérés comme utilisables et jetables. Pour illustrer cette violence, dans son ouvrage *Violence et Civilité*, Balibar prend comme exemple l'esclavage, la famine, les épidémies mais surtout le capitalisme qui en est la cause première. L'être humain n'est plus qu'une marchandise comme une autre.

La notion de la violence ultra-subjective est, quant à elle, définie par une survalorisation de l'identité, mais plus précisément d'une seule et unique identité. Cette glorification d'un sujet en particulier a pour conséquence la volonté d'annihilation de toute trace d'une altérité dans l'identité. Au sein de cette violence ultra subjective, la notion même d'altérité n'a pas sa place. Selon Balibar, la réalité de la violence ultra subjective est directement liée avec l'expérience des camps de concentration nazi et de la Shoa, où la préservation de l'identité élimine tout ce qui peut menacer l'existence de celle-ci comme toute-puissante.

3. La violence ultra subjective et le masculinisme

Dans ce travail, relativement au discours masculiniste et à la réaffirmation et la survalorisation de l'identité masculine comme nous l'avons déjà vu dans les chapitres précédents, c'est la modalité de la violence ultra subjective qui nous intéresse pour analyser la rhétorique masculiniste. En effet, cette notion du rejet de l'altérité par l'identité masculiniste a déjà été pensée par Butler dans son ouvrage *Trouble dans le genre*, via la pensée de Luce Irigaray et ce que cette dernière nomme « phallogocentrisme ». Nous retrouvons la pensée de Luce Irigaray dans le premier chapitre de *Trouble dans le genre*, « Sujets de sexe/genre/désir » en discussion avec celle de Simone de Beauvoir sur la question du potentiel statut d'Autre des femmes. Butler explique :

« Les termes de la discussion se compliquent avec Luce Irigaray. Celle-ci soutient que les femmes sont un paradoxe, si ce n'est une contradiction, dans le discours même de l'identité : les femmes sont ce « sexe » qui n'en est pas « un ». Dans un langage éminemment masculiniste, un langage phallogocentrique, les femmes constituent l'irreprésentable. Autrement dit, les femmes représentent le sexe impensable—entre l'absence et l'opacité linguistiques. Dans un langage qui repose sur une signification univoque, le sexe féminin

constitue ce qu'il est impossible de contenir et de désigner. C'est en ce sens ce qu'il faut comprendre que les femmes sont ce « sexe » qui n'en est pas « un » –non pas un mais multiple. Contrairement à Beauvoir pour qui les femmes sont désignées en tant qu'autre, Irigaray suggère que le sujet et l'Autre sont tous deux des piliers masculins d'une économie de la signification, fermée sur elle-même et phallogocentrique, et qui parvient à ses fins totalisantes en excluant totalement le féminin »⁵⁸.

Si ces considérations, dans cet extrait, sont d'un ordre philosophique et métaphysique sur la question de l'identité des femmes, Luce Irigaray, par sa théorie du phallogocentrisme, permet une illustration concrète des effets de la violence ultra-subjective qui travers la rhétorique masculiniste. En effet, si l'on reprends la définition de Balibar de la violence ultra-subjective et que nous l'appliquons au discours masculiniste, nous pouvons analyser cette volonté de toute puissance de l'identité masculine et dans certains cas de violence extrême, l'annihilation de ce qui pourrait menacer cette toute puissance identitaire. Pour comprendre précisément l'utilisation de la violence ultra-subjective comme outil pour préserver l'identité masculine, nous pouvons investiguer d'un point de vue matériel, l'antiféminisme qui accompagne souvent la rhétorique masculinisme qui peut se poser, encore une fois par la question de la résistance. Cette question de la résistance est une des conséquences de la violence évoqué par Cécile Lavergne dans la suite de la définition qu'elle donne des violences extrêmes dans la suite de son article :

« Dans leur démesure, les violences extrêmes menacent la capacité de résistance des sujets. Cette capacité de résistance, Balibar la désigne comme « minimum incompressible » : « ce qui fait la capacité de résistance des individus à la violence, [...] est l'ensemble des rapports qu'ils entretiennent toujours déjà avec d'autres individus, qui “font partie d'eux-mêmes” comme eux-mêmes “font partie” de l'être des autres » (*ibid.*, p. 400). Il est donc le fondement de toute identité comprise à la fois comme pouvoir d'agir, de désirer et de penser. Ce que détruit la violence extrême, c'est la possibilité même de la relation, et donc de toute relation de pouvoir, de conflit et de résistance même à la violence. De nombreux récits d'expériences concentrationnaires décrivent ce point de bascule où plus aucune relation, plus aucune solidarité, ne peuvent s'expérimenter, où l'humain devient une simple chose »⁵⁹.

⁵⁸ Judith Butler, *Trouble dans le genre*, op. cit., p. 73.

⁵⁹ Lavergne, Cécile. « Les stratégies de civilité : une politique des identités ? », *Rue Descartes*, vol. 85-86, no. 2-3, 2015, p. 167.

Cette notion de résistance donne ici toute sa compréhension à l'utilisation de la violence ultra-subjective dans le discours masculiniste. En effet, le féminisme est une réaction, une forme de résistance à la violence première de la domination masculine. La rhétorique masculiniste est une réaction violente à cette résistance pour, encore une fois, préserver cette identité masculine toute puissante⁶⁰. La violence ultra-subjective est donc utilisée dans le but d'annihiler ce qui peut être perçu comme une résistance qui menacerait cette identité. Mais comment cela se traduit-il concrètement ? Comment peut-on envisager concrètement cet antiféminisme ? Comme dans le chapitre précédent, des exemples concrets de violence ultra subjective masculiniste peuvent nous aider à comprendre les enjeux de cette notion. Un exemple assez probant de violence ultra-subjective masculiniste est la tuerie antiféministe de l'école polytechnique de Montréal qui a été décrite par Francis Dupuis-Déri dans son livre *La crise de la masculinité* :

« Des masculinistes peuvent commettre des attentats, comme en Australie dans les années 1980 où des bombes ont ciblé des juges du tribunal de la famille, ou le 6 décembre 1989 à Montréal alors qu'un jeune homme est entré dans une classe de l'école polytechnique armé d'un fusil semi-automatique. Il a ordonné aux hommes de sortir et a pointé son arme sur les étudiantes, qu'il a criblées de balles, après avoir déclaré « je hais les féministes ! » il a finalement tué 14 femmes, puis s'est suicidé avant l'intervention de la police. Le terroriste portait sur lui une lettre dans laquelle il expliquait :

« J'ai décidé d'envoyer *ad patres* les féministes qui m'ont toujours gâché la vie ». La lettre comptait en annexe des noms de femmes qu'il projetait d'assassiner, soit des féministes œuvrant en politique, dans les médias, dans les syndicats, ainsi que la première pompière au Québec et la première policière à Montréal. Alors que les femmes et les féministes québécoises pleuraient de peur, de douleur et de colère, les médias ont souvent présenté le tueur comme une victime du féminisme et de l'émancipation des femmes »⁶¹.

L'exemple de l'attentat de Montréal illustre bien la notion de violence ultra subjective. Dans ce cas-ci, il y a effectivement eu une volonté de la part de l'auteur de cette tuerie de masse, de tuer les femmes qu'il a tué ce jour-là, parce qu'elles étaient des femmes. C'est de par leur identité particulière, et le refus de l'altérité, qui est vu comme une menace directe pour l'existence de cet homme, qu'elles ont été victimes de cette violence incommensurable. Cependant, nous ne devons pas nous arrêter à des exemples aussi explicite de la violence ultra

⁶⁰ Ici, j'utilise l'expression de toute puissante pour reprendre les termes de Cécile Lavergne mais elle peut très bien être remplacée par l'idée de la masculinité hégémonique que nous avons vu au chapitre précédent.

⁶¹ Francis Dupuis-Déri, *La crise de la masculinité. Autopsie d'un mythe tenace*, op. cit., p. 20-21.

subjective. En effet, si cet exemple nous montre bien la violence ultra subjective à son paroxysme, nous pouvons envisager de la comprendre d'une manière différente, pour envisager la matérialité du discours masculiniste dans sa globalité.

Le discours masculiniste a pour objectif de conserver la domination masculine. Tout comme la performance, la violence est un moyen stratégique de réaffirmer les rôles de genres et diminuer le trouble au sein de celui-ci. Le trouble, est ce qui n'obéit pas à la loi prohibitive, comme nous l'avons développé dans le chapitre précédent. C'est donc vers lui que la violence ultra subjective va être dirigée. Les féministes, qui vont frontalement à l'encontre de cette loi prohibitive, sont d'une certaine manière, l'incarnation de ce trouble. Elles menacent l'identité masculine hégémonique comme elle est définie dans la rhétorique masculiniste. Les féministes sont donc la cible première de la violence ultra subjective masculiniste. En ce sens, la violence ultra subjective masculiniste à l'encontre des féministes ne s'exerce pas systématiquement, jusqu'à l'annihilation des individus, comme dans l'exemple de la tuerie de Montréal, mais plutôt sur le modèle d'une réassignation répétée à des rôles de genre acceptés par la loi prohibitive. En ce sens, la menace qu'elles représentent pour la domination masculine est diminuée.

Conclusion. Réaffirmation de l'identité.

Il semble important de revenir pour conclure sur plusieurs concepts qui ont traversé ce travail - à commencer par la notion de discours qui fut fondamentale dans notre analyse. Grâce à la notion de rhétorique, introduite par Francis Dupuis-Déri (*via* celle de crise de la masculinité), nous avons pu séparer le discours comme « objet » des militants masculinistes qui le fabriquent, et, ainsi, le soumettre à une analyse théorique et critique en tant que telle. En effet, dans *La crise de la masculinité, autopsie d'un mythe tenace*, Dupuis-Déri met à jour l'inexistence de la matérialité de la crise de la masculinité ; pour lui, les revendications masculinistes ne sont que du discours et *uniquement* du discours. De sorte qu'il est possible d'en faire ressortir une notion discursive du masculinisme qui permet, à son tour, d'étudier plus en profondeur d'un point de vue philosophique les tenants et aboutissants du masculinisme. Mais une telle étude pose plusieurs questions : qu'est-ce que cette crise de la masculinité signifie ? Et que nous dit cette crise qui est, avant tout, une crise de l'identité ?

Mobiliser la notion d'assujettissement et montrer, à travers elle, qu'il y a un attachement passionnel à la norme extrêmement fort au sein de la rhétorique masculiniste, nous a permis dès le deuxième chapitre de convoquer cette notion transversale de l'identité. Nous avons vu à quel point la question de l'identité (et donc aussi celle du genre qui est toujours déjà posée dès que l'on s'intéresse à cette question) était toujours présente lorsque l'on envisage le masculinisme du fait d'une certaine identification forte à la norme et du besoin identitaire (et donc d'existence) de la conserver intacte qui le caractérise ; car l'identité de l'individu, nous l'avons vu, est produite par les normes. Ce passage par l'identité nous a ensuite amenée à étudier les différentes stratégies mises en place pour conserver ces normes.

Cela nous a permis de voir que la rhétorique masculiniste - bien que d'abord et avant toute chose de l'ordre du discours - a, dans ses desseins, une *effectivité*. Pour cette raison, nous avons analysé, au sein du troisième chapitre, la performativité du discours masculiniste. Cette analyse nous a permis de voir comment la rhétorique masculiniste pouvait être comprise comme une re-production ou une sur-production du genre. Car avec la notion de performance de genre (et plus particulièrement encore celle de performance des rôles genrés restreints, telle que la masculinité hégémonique), cette rhétorique ne fait finalement que réaffirmer ces normes identitaires. Ainsi, il devient visible que, pour cette rhétorique masculiniste, tout ce qui ne rentre ou ne respecte pas ces normes menace directement l'identité. Cela crée du *trouble*. À tel

point que, pour la rhétorique masculiniste, ce trouble ne doit pas exister. Et la notion de loi prohibitive que nous avons mise en avant dans la rhétorique masculiniste n'a pas d'autres rôles que de punir tous ceux qui sèment le trouble.

C'est cette injonction à la norme qui se révèle et se re-joue dans la dernière notion que nous avons développée dans le quatrième et dernier chapitre : celle de *violence*. La violence, comme nous avons essayé de le montrer, est en effet encore un autre effet matériel de la rhétorique masculiniste et une autre stratégie pour minimiser le trouble. Ainsi, *via* cette violence, la rhétorique masculiniste réaffirme encore une fois les rôles de genre. Tout se passant comme si c'était par la répétition systématique de la violence que le trouble pouvait être réduit.

Nous comprenons donc qu'à travers ces différents concepts que la rhétorique masculiniste est traversé par des enjeux identitaires forts, et ce, même si, de prime abord, la matérialité du discours semble inexistante. Car, dans la mesure où elle a quand même des effets dans le réel, cette rhétorique possède un vrai pouvoir régulateur. En définitive, nous pourrions dire que c'est à travers les stratégies de régulation du troubles - telles que la performance ou la violence - que nous observons une ré-affirmation de l'identité masculine hégémonique au sein des discours masculinistes. Or, cette ré-affirmation identitaire forte a des effets concrets dans le réels : elle maintient les rapports de pouvoir qu'exerce la domination masculine.

Bibliographie

Articles et numéros de revues

- H. Rosenbrock, « Die antifeministische Männerrechtsbewegung : Denkweisen, Netzwerke, und Online-Mobilisierung », *Heinrich-Böll-Stiftung*, Berlin 2012 [consultable en ligne : <http://www.garance.be/spip.php?article611>].
- C. Lavergne, « Les stratégies de civilité : une politique des identités ? », *Rue Descartes*, vol. 85-86, no. 2-3, 2015, pp. 164-176.

Monographies

- É. Balibar, *Violence et civilité. Wellek Library Lectures et autres essais de philosophie politique*, Paris, Galilée, 2010, 424 p.
- J. Butler, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité* [« Gender Trouble »], trad. fr. C. Kraus, Paris, La Découverte, 2005, 284 p.
- J. Butler, *La Vie psychique du pouvoir, l'assujettissement en théories* [« The Psychic Life of Power. Theories in subjection »], trad. B. Mattheussent, Paris, Éditions Léo Scheer, Non & Non, 2002. 320 p.
- R. Connell, *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*, Paris, Amsterdam Éditions, 2014, 288 p.
- F. Dupuis-Déri, *La crise de la masculinité. Autopsie d'un mythe tenace*, Paris, Remue-Ménage, 2019, 320 p.

Table des matières

<u>REMERCIEMENTS</u>	<u>1</u>
<u>INTRODUCTION</u>	<u>2</u>
<u>CHAPITRE 1. LE MASCULINISME.</u>	<u>4</u>
1. DISCURSIF	4
2. RÉACTIONNAIRE	5
3. IDENTITAIRE	6
<u>CHAPITRE 2. ASSUJETTISSEMENT.</u>	<u>9</u>
1. THÉORIE DE L'IDENTITÉ DE JUDITH BUTLER	9
A. FEMME, SUJET DE LA THÉORIE FÉMINISTE	9
B. DICHOTOMIE SEXE/GENRE DANS L'ASSUJETTISSEMENT	11
C. LA DIALECTIQUE DU MAÎTRE ET DE L'ESCLAVE.	13
2. RAPPORT AUX NORMES DANS LE DISCOURS MASCULINISTES	18
<u>CHAPITRE 3. PERFORMANCE.</u>	<u>21</u>
1. ATTACHEMENT PASSIONNEL À LA NORME	21
2. LA PERFORMATIVITÉ DU GENRE	22
A. INTÉRIORITÉ ET EXTÉRIORITÉ	23
B. LA PERFORMATIVITÉ COMME CONSÉQUENCE DE L'EXTÉRIORITÉ	25
C. PARODIE ET PERFORMANCE	28
D. TEMPORALITÉ DU GENRE ET RÉPÉTITION	30
3. LES MASCULINITÉS DE RAEWYN CONNELL	32
4. LA PERFORMANCE MASCULINISTE.	36
<u>CHAPITRE 4. VIOLENCE.</u>	<u>40</u>
1. EXTRÊME VIOLENCE	41
2. VIOLENCE ULTRA-OBJECTIVE ET ULTRA-SUBJECTIVE	42
3. LA VIOLENCE ULTRA SUBJECTIVE ET LE MASCULINISME	43
<u>CONCLUSION. RÉAFFIRMATION DE L'IDENTITÉ.</u>	<u>47</u>
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	<u>49</u>